

# QUEL ŒCUMÉNISME?

LA DIFFICILE UNITÉ DES CHRÉTIENS

*Fr. Basile Valuet*

*Quel œcuménisme ?*

Fr. Basile Valuet, O.S.B.

# QUEL ŒCUMÉNISME ?

*La difficile unité des chrétiens*

Préface de Son Éminence  
le cardinal Walter Kasper

Éditions ARTÈGE

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Églises méthodistes des USA. Puis ces regroupements nationaux tentèrent de se fédérer de manière internationale avec d'autres de même confession. Cet œcuménisme « intraconfessionnel » s'est poursuivi au xx<sup>e</sup> siècle. C'est un mouvement confédératif, engendrant des « familles » assez informelles plutôt que des « alliances » juridiquement structurées. Tout en restant bien distinct du COE, ces « familles » finiront par y trouver une place et par se rencontrer à Genève à des moments coïncidant avec les assemblées du COE.<sup>52</sup> Fin 2006, le pape recevra pour la 1<sup>ère</sup> fois les Secrétaires de ces « Christian World Communions ».

Le mouvement œcuménique essaie parfois au niveau national des modèles transconfessionnels, où fusionnent des communautés de croyances en réalité incompatibles, comme lors de la création en 1947 de « l'Église de l'Inde du Sud », composée 1° de l'Église anglicane d'Inde, Birmanie et Ceylan ; 2° de la Province méthodiste d'Inde du Sud ; 3° de l'Église unie d'Inde du Sud, soit : a) des congrégationalistes, b) des presbytériens et c) des réformés.<sup>53</sup> À son sujet, Fr. Frost se demande :

« Un tel exemple pose deux questions. Que devient la fidélité à la vérité dont témoigne la spécificité confessionnelle ? N'y a-t-il pas, dans une telle préférence donnée à l'œcuménisme régional, une priorité accordée, de façon voilée peut-être mais

non moins réelle, à des facteurs socio-culturels, voire même raciaux [...] ? »<sup>54</sup>

**Malgré tout, trois mouvances protestantes sont opposées à l'œcuménisme.** 1° D'abord certaines communautés de tendances fondamentalistes refusent le « relativisme théologique » du COE, et ont fondé l'*International Council of Christian Churches*, la *World Evangelical Fellowship* (1963), et d'autres associations moins nombreuses. 2° Ensuite, on doit signaler, à l'extrême opposé, les chrétiens libéraux et unitariens (environ 325 000 adeptes), rationalistes négateurs des dogmes de la Trinité et de la divinité de Jésus, qui ne peuvent adhérer au COE, mais participent à certaines initiatives d'œcuménisme *séculier*, et auront des observateurs au Concile Vatican II. 3° Enfin, difficiles à situer, ce qu'on nomme de nos jours les « sectes », lesquelles, par nature, rejettent les grandes Églises institutionnelles, et que le *Directoire œcuménique* de 1993 (n° 34-35) exclut, avec les nouveaux mouvements religieux, de la liste des objets et sujets de l'œcuménisme.

Et l'Église catholique, qu'a-t-elle pensé de ces tentatives d'union ? En matière « d'œcuménisme », les condamnations doctrinales et précautions canoniques du Magistère antérieur à Vatican II ne contredisent-elles pas la position du S.-Siège postérieure au

## Concile ?

Une compréhension de l'évolution – homogène, et non par contradiction – de l'Église catholique sur le sujet nécessite donc de relire dans leur ordre d'apparition les principaux textes magistériels concernant la question : d'abord jusqu'à Pie XI inclus (chapitre 3), puis, après une parenthèse sur l'œcuménisme spirituel (chapitre 4), sous Pie XII (chapitre 5) et enfin Jean XXIII (chapitre 6).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

## Chapitre 4

### L'œcuménisme spirituel

**M**ARQUONS une pause, et tournons-nous vers un phénomène apparu au XIX<sup>e</sup> siècle, intensifié au XX<sup>e</sup>, et auxquels les catholiques se sont associés, l'œcuménisme spirituel. L'idée semble en avoir jailli en 1821 dans l'esprit de l'anglican James Haldane Stewart (1778-1854). Dans la même veine, le P. Ignatius of St. Paul (né George Spencer), C.P. (1799-1864), anglican converti, lança une société de fidèles formulant, pour l'unité, une prière commune aux anglicans et aux catholiques.<sup>87</sup> D'autre part, à Londres, en 1846, fut fondée une *Alliance évangélique universelle*, « association d'individus, non d'Églises, en vue de promouvoir l'union entre les chrétiens » contre l'incroyance (et le papisme !),<sup>88</sup> et invitant à prier *ensemble* pour l'Unité.

Plus tard, le ministre épiscopalien Lewis Thomas Wattson (1863-1940) se consacrait à Dieu le 7 octobre 1898, sous le nom de religion Paul-James Francis, en même temps qu'une célibataire anglicane, Lurana Mary White (1870-1935), et, en 1899, tous deux fondèrent les communautés des frères et des sœurs de l'*Atonement*,<sup>89</sup> vouées à s'offrir à Dieu pour

promouvoir l'unité visible des chrétiens, et notamment la « *corporate reunion* », union en corps de l'anglicanisme avec Rome.<sup>90</sup> En 1900, Wattson écrivit avec un anglican britannique, Spencer Jones (1857-1942), un livre ayant le même but. En 1908, il lança une octave de prière pour l'unité, fixée du 18 au 25 janvier.<sup>91</sup> Le 30 octobre 1909, les deux congrégations et leurs fondateurs se firent catholiques, « et Pie X les autorisa à conserver leur nom, leur règle, leur habit et les mêmes supérieurs ».<sup>92</sup> Il bénit l'octave de prières, que Benoît XV étendit en 1916 à l'Église universelle, en l'enrichissant d'indulgences.<sup>93</sup> L'*Atonement* fonda aussi une « Ligue de prière pour l'unité » (actuellement 250 000 membres).<sup>94</sup>

Sous Pie XI, l'œcuménisme spirituel se développe, toujours sous la forme de la Semaine de prière pour l'unité, à laquelle en 1932 ou 1933 l'abbé Paul Couturier (1881-1953), du diocèse de Lyon, donne une nouvelle impulsion, nouant des contacts avec des non-catholiques, y compris à l'étranger (Suisse, Angleterre), ultérieurement avec le COE. Il influe sur la fondation du « groupe des Dombes »,<sup>95</sup> et crée ultérieurement (en 1942) une revue, *Pages Documentaires*.<sup>96</sup> Enfin, il réunit ses idées dans son testament spirituel *Prière et unité chrétienne*.

Pour éviter une formulation de prière soit offensante

pour les non-catholiques, soit inacceptable pour la doctrine catholique, il fait prier pour « l'unité de l'Église voulue par le Christ et à obtenir telle que le Christ la veut ».<sup>97</sup> Ainsi, on ne heurte aucune conscience. Chacun inclura évidemment dans sa prière le désir que sa propre Église ou communauté ecclésiale, comme ensemble de personnes, et dans ses représentants, progresse dans la charité. D'où les 4 caractéristiques prônées par Couturier : universalité, respect de la spécificité confessionnelle, humilité et pénitence.<sup>98</sup> Cette formule et la date de l'octave de prière conquièrent progressivement divers non-catholiques,<sup>99</sup> et Pie XII pourra déclarer :

« [...] les cœurs des fidèles du Christ font monter plus véhémement vers le ciel la prière *ut unum sint* ! À cette prière, bien d'autres, même de ceux qui vivent hors de l'Église visible, se joignent avec une ardente sincérité, parce qu'ils estiment que dans un monde hostile au Christ l'existence même du christianisme est en péril ».<sup>100</sup>

Couturier fréquente aussi la communauté œcuménique de Taizé, fondée en 1940, près de Cluny, en Saône-et-Loire, par le Frère Roger Schutz-Marsauche (né en 1915 en Suisse, et mort en 2005, assassiné par une déséquilibrée).<sup>101</sup> La communauté comprend une centaine de frères, au départ surtout des protestants de Lausanne, devenus désormais presque

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'ouverture et à la clôture de ces réunions ». <sup>127</sup>

Ce document, on l'aura remarqué, se montre prudent, mais accueille positivement les valeurs présentes dans les confessions non catholiques, et exhorte à la vérité et à la charité envers elles.

Parmi de nombreux textes, notons encore le RM de Noël 1949, où Pie XII espère l'année sainte 1950 comme celle du grand retour (des athées, des païens, des pécheurs, etc.). Citons-en, du dernier des alinéas consacrés aux dissidents, ceci :

« Pour tous les adorateurs du Christ – sans exclure ceux qui dans une sincère, mais vaine attente, l'adorent comme promis dans les prédications des prophètes et non encore venu, – Nous ouvrons la Porte Sainte [...]. » <sup>128</sup>

En 1950, l'Encyclique *Humani generis* <sup>129</sup> aborde le danger du rejet des vérités philosophiques présumées à la foi. Puis elle dénonce des erreurs soutenues par des milieux extérieurs à l'Église : l'incroyance évolutionniste, ainsi que le refus de la raison naturelle et du magistère. Elle regrette ensuite le contre-coup de ces erreurs chez certains auteurs catholiques, animés d'un amour dérégulé de la nouveauté, et d'un souci mal compris de se rapprocher des dissidents :

« Il se présente encore un autre danger, d'autant plus grave qu'il se cache davantage sous l'apparence de la vertu. Beaucoup,

déplorant la discorde et la confusion qui règnent dans les esprits, mûs par un zèle des âmes imprudent, éprouvent dans leur ardeur un vif désir de rompre les barrières qui divisent d'honnêtes gens ; ils adoptent, en conséquence, un tel "irénisme" que, laissant de côté les questions qui divisent les hommes, ils envisagent non seulement de combattre d'un commun accord l'athéisme envahissant, mais même de réconcilier les dogmes, fussent-ils opposés. [...] enflammés d'un "irénisme" imprudent, certains semblent considérer comme des obstacles à la restauration de l'unité fraternelle ce qui, en fait, est fondé sur les lois mêmes et les principes posés par le Christ et sur les institutions établies par Lui, ou bien constitue la défense et le soutien de l'intégrité de la foi et ne saurait, en disparaissant, qu'assurer l'union dans la ruine ». <sup>130</sup>

La 1<sup>ère</sup> partie réproouve alors les erreurs dans le domaine des sciences théologiques, et d'abord le relativisme dogmatique.

« En ce qui regarde la théologie, certains entendent réduire le plus possible la signification des dogmes et libérer le dogme lui-même de la manière de s'exprimer en usage dans l'Église depuis longtemps et des concepts philosophiques en vigueur chez les docteurs catholiques, pour que l'on retourne dans l'exposition de la doctrine catholique à la façon de s'exprimer de la sainte Écriture et des saints Pères. Ils espèrent ainsi que le dogme, dépouillé des éléments qu'ils disent être extrinsèques à la Révélation divine, puisse être comparé de façon fructueuse aux expressions dogmatiques de ceux qui sont séparés de l'unité de l'Église, afin que par cette voie on parvienne pas à pas à une assimilation mutuelle du dogme catholique et des idées des dissidents. [...] [Le pape stigmatise ensuite l'idée que les

mystères seraient exprimés de manière seulement approximative, selon une philosophie particulière. Il reconnaît toutefois que] **les termes** pour exprimer de telles notions, utilisés dans les écoles aussi bien que par le magistère de l'Église lui-même, **peuvent être améliorés et perfectionnés** ; et on sait d'autre part que **l'Église n'a pas constamment employé les mêmes termes** ». <sup>131</sup>

À cette époque, à Paris, le centre *Istina* regroupait des catholiques désireux de prendre des contacts avec des autorités non-catholiques. À Rome, en 1945, le P. Charles Boyer, S.J. (1884-1980), venait de lancer le mouvement *Unitas*, inspiré par M<sup>gr</sup> J.-B. Montini, <sup>132</sup> et qui réunit à Grottaferrata un groupe d'œcuménistes catholiques, reçu par Pie XII à Castelgandolfo. <sup>133</sup> Le Comité de continuation (Ch. Boyer, Chr. Dumont, et O. Rousseau), stimulé en 1951 par les Prof. Thijssen et Willebrands <sup>134</sup> devint la 1<sup>ère</sup> *Conférence catholique internationale pour les questions œcuméniques*, présidée en 1952 par M<sup>gr</sup> Charrière à Fribourg (CH), et source du futur SUC. <sup>135</sup>

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

arabes.<sup>168</sup>

Le 3 septembre 1965, sa grande encyclique sur l'Eucharistie évoque les rapports entre ce sacrement et l'unité des chrétiens.<sup>169</sup> Le 14 commence la 4<sup>e</sup> et dernière période du Concile. Le 18, le card. Bea reçoit les observateurs,<sup>170</sup> auxquels Paul VI s'adresse le 4 décembre à Saint-Paul-hors-les-Murs.<sup>171</sup> Le 8, c'est la clôture du 21<sup>e</sup> Concile général de l'Église catholique.

## ***L'enseignement de Vatican II***

Avant d'aborder les textes conciliaires, rappelons un présupposé important :

« S'agissant des documents du Concile, certains théologiens essayent de justifier [leurs] options, en maintenant que les affirmations qui ne cadrent pas avec leur synthèse personnelle ne se trouvent dans ces documents que parce qu'une majorité de Pères a dû se concilier une minorité conservatrice qui n'aurait rien compris ni à l'authentique pensée du Concile, ni à l'attente des hommes de notre temps. Au contraire, il faut voir, dans l'existence de tendances diverses au sein de l'assemblée conciliaire, un moyen dont se sert l'Esprit Saint pour maintenir la tension féconde entre vérités complémentaires jusque dans la rédaction définitive des documents ».<sup>172</sup>

*Lumen gentium*, l'un des deux documents conciliaires de la plus haute autorité,<sup>173</sup> pose dans ses numéros 8, 14 et 15, les bases de toute sa vision de l'œcuménisme. Lisons :

[LG 8. L'Église, à la fois visible et spirituelle] « Le Christ, unique médiateur, crée et continuellement soutient sur la terre, comme **un tout visible**, son Église sainte, communauté de foi, d'espérance et de charité, par laquelle il répand, à l'intention de tous, la vérité et la grâce (9). Cette **société organisée hiérarchiquement** d'une part et le corps mystique d'autre part, l'ensemble discernable aux yeux et la communauté spirituelle, l'Église terrestre et l'Église enrichie des biens célestes **ne doivent pas être considérées comme deux choses, elles constituent au contraire une seule réalité** complexe, faite d'un double élément humain et divin (10). C'est pourquoi, en vertu d'une analogie qui n'est pas sans valeur, on la compare au mystère du Verbe incarné. Tout comme en effet la nature prise par le Verbe divin est à son service comme un organe vivant de salut qui lui est indissolublement uni, de même le tout social que constitue l'Église est au service de l'Esprit du Christ qui lui donne la vie, en vue de la croissance du corps (*cf. Ep 4, 16*) (11). **C'est là l'unique** Église du Christ, dont nous professons dans le symbole l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité (12), cette Église que notre Sauveur, après sa résurrection, remit à **Pierre** pour qu'il en soit le pasteur (*Jn 21, 17*), qu'il lui confia, à lui et aux autres Apôtres, pour la répandre et la diriger (*cf. Mt 28, 18, etc.*) et dont il a fait **pour toujours** la "colonne et le fondement de la vérité" (*1 Tm 3, 15*). **Cette Église comme société constituée et organisée** en ce monde, **c'est dans l'Église catholique qu'elle subsiste, gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques** qui sont en communion avec lui (13), bien que des **éléments** nombreux de sanctification et de vérité se trouvent hors de sa sphère, éléments qui, appartenant proprement par le don de Dieu à l'Église du Christ, portent par eux-mêmes à l'unité catholique. [...] ».<sup>174</sup>

Remarques : a) *LG* 8 n'affirme pas *l'union* mais *l'identité* entre Église du Christ et Église organique, qui « ne doivent pas être considérés comme deux réalités ». b) L'expression « *subsistit in* » désigne non pas le rapport de contenant à contenu mais l'inhésion substantielle et la permanence dans un sujet. c) La visibilité de l'unique Église catholique fondée par Jésus-Christ est clairement maintenue par le Concile et les documents postérieurs (cf. *LG* 8, 14 et 15, et *Dominus Jesus*, 16-17). Toutefois, que l'Église soit corps mystique du Christ et habitée par le Saint-Esprit n'est saisissable que par la foi.

Voici maintenant *LG* 14, insuffisamment cité plus tard :

[*LG* 14. Les fidèles catholiques] « C'est vers les fidèles catholiques que le saint Concile tourne en premier lieu sa pensée. Appuyé sur la Sainte Écriture et sur la Tradition, il enseigne que **cette Église en marche sur la terre est nécessaire au salut**. Seul, en effet, le Christ est médiateur et voie de salut ; or, il nous devient présent en son Corps qui est l'Église ; et en nous enseignant expressément la nécessité de la foi et du baptême (cf. *Mc* 16, 16 ; *Jn* 3, 5), c'est la nécessité de l'Église elle-même, dans laquelle les hommes entrent par la porte du baptême, qu'il nous a confirmée en même temps. C'est pourquoi **ceux qui refuseraient soit d'entrer dans l'Église catholique, soit d'y persévérer, alors qu'ils la sauraient fondée de Dieu par Jésus Christ comme nécessaire, ceux-là ne pourraient pas être sauvés**.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

**condition d'Église particulière. La blessure est plus profonde encore dans les communautés ecclésiales qui n'ont pas maintenu la succession apostolique ni conservé l'Eucharistie valide.** D'autre part, ce fait comporte aussi pour l'Église catholique, appelée par le Seigneur à devenir pour tous "un seul troupeau et un seul pasteur", une blessure en tant qu'obstacle pour la réalisation pleine de son universalité dans l'histoire.

18. Cette situation exige un effort œcuménique de tous en vue de la pleine communion dans l'unité de l'Église : cette unité, "le Christ l'a accordée à son Église dès le commencement. Nous croyons qu'elle **subsiste de façon inamissible dans l'Église catholique** et nous espérons qu'elle s'accroîtra de jour en jour jusqu'à la consommation des siècles". Dans cet engagement œcuménique, la prière, la pénitence, l'étude, le dialogue et la collaboration ont une importance prioritaire, afin que, grâce à une nouvelle conversion au Seigneur, il soit possible à tous de reconnaître la permanence du Primat de Pierre dans ses successeurs, les Évêques de Rome, et de voir réaliser le ministère de Pierre, tel qu'il est voulu par le Seigneur, comme un service apostolique universel, présent à l'intérieur de toutes les Églises, et qui, restant sauve sa substance d'institution divine, peut s'exprimer de manières diverses, selon les temps et les lieux, comme l'histoire le prouve ». <sup>189</sup>

En octobre de la même année, le pape promulguait la 1<sup>ère</sup> édition du *Catéchisme de l'Église catholique*, lequel traite lui aussi des « blessures de l'unité ». Citons par exemple :

« L'unité, "le Christ l'a accordée à son Église dès le

commencement [citation d'UR 4, omise ici]". Le Christ donne toujours à son Église le don de l'unité, mais l'Église doit toujours prier et travailler pour maintenir, renforcer et parfaire l'unité que le Christ veut pour elle. C'est pourquoi Jésus lui-même a prié à l'heure de sa Passion, et il ne cesse de prier le Père pour l'unité de ses disciples : "... Que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé" (Jn 17,21). Le désir de retrouver l'unité de tous les chrétiens est un don du Christ et un appel de l'Esprit Saint (cf. UR 1) ». <sup>190</sup>

Le 25 mai 1995, Jean-Paul II signe la Lettre Encyclique *Ut unum sint*, **document magistériel le plus développé sur l'œcuménisme**, <sup>191</sup> qu'il faut lire dans l'ordre où il a été rédigé, afin de bien saisir le mouvement de la pensée. Après avoir remarqué combien le martyre a rapproché entre eux de nombreux chrétiens de confessions différentes (§ 1), <sup>192</sup> le pontife rappelle ce qui rend difficile la réconciliation (§ 2) :

« au-delà des divergences doctrinales à surmonter, les chrétiens ne peuvent pas sous-estimer le poids des *atavismes* et de l'*incompréhension* qu'ils ont hérités du passé, des *malentendus* et des *préjugés* des uns à l'égard des autres. Bien souvent *l'inertie*, *l'indifférence* et *l'insuffisance de la connaissance mutuelle* aggravent cette situation. Pour cette raison, l'engagement œcuménique doit être fondé sur la conversion des cœurs et sur la prière, qui conduiront aussi à *la nécessaire purification de la mémoire historique*. »

Attachons-nous aux paragraphes clés (surtout les n°

11, 13, 14, 18 et 36-39). Jean-Paul II, immédiatement après avoir cité, dans *Ut unum sint*, 10, un passage d'*UR 3* où il est question de « la plénitude même de grâce et de vérité confiée à l'Église catholique », commente :

N° 11 [L'Église catholique a l'essentiel] « L'Église catholique affirme par là que, au cours des deux mille ans de son histoire, elle a été gardée dans l'unité **avec tous les biens** dont Dieu veut doter son Église, et cela malgré les crises souvent graves qui l'ont ébranlée, les manques de fidélité de certains de ses ministres et les fautes auxquelles se heurtent quotidiennement ses membres. L'Église catholique sait que, en vertu du soutien qui lui vient de l'Esprit, les faiblesses, les médiocrités, les péchés et parfois les trahisons de certains de ses fils ne peuvent **pas détruire ce que Dieu a mis en elle** selon son dessein de grâce. Même “les portes de l'enfer ne tiendront pas contre elle” (*Mt 16, 18*). Cependant, l'Église catholique n'oublie pas qu'en son sein beaucoup obscurcissent le dessein de Dieu. Évoquant la division des chrétiens, le décret sur l'œcuménisme n'ignore pas “la faute des hommes de l'une et l'autre partie” [*UR 3*], en reconnaissant que la responsabilité ne peut être attribuée uniquement “aux autres”. Par la grâce de Dieu, **ce qui appartient à la structure de l'Église** du Christ n'a pourtant pas été détruit, ni la communion qui demeure avec les autres Églises et Communautés ecclésiales ».

13 (fin) « [...] De nombreux éléments de grande valeur (*eximia*) qui, **dans l'Église catholique s'intègrent dans la plénitude des moyens de salut et des dons de grâce** qui font l'Église, se trouvent aussi dans les autres Communautés chrétiennes.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

catholique ? *Réponse.* Le Christ “a établi sur la terre” une Église unique et l’institua comme “assemblée visible et communauté spirituelle” : depuis son origine, elle n’a cessé d’exister au cours de l’histoire et toujours elle existera, et c’est en elle seule que demeurent à jamais tous les éléments institués par le Christ lui-même. “C’est là l’unique Église du Christ, que nous confessons dans le symbole une, sainte, catholique et apostolique [...]. Cette Église, constituée et organisée en ce monde comme une société, subsiste dans l’Église catholique gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui.”

Dans le numéro 8 de la Constitution Dogmatique *Lumen gentium*, ‘subsister’ signifie la perpétuelle continuité historique et la permanence de tous les éléments institués par le Christ dans l’Église catholique, dans laquelle on trouve concrètement l’Église du Christ sur cette terre.

Selon la doctrine catholique, s’il est correct d’affirmer que l’Église du Christ est présente et agissante dans les Églises et les Communautés ecclésiales qui ne sont pas encore en pleine communion avec l’Église catholique, grâce aux éléments de sanctification et de vérité qu’on y trouve, le verbe ‘subsister’ ne peut être exclusivement attribué qu’à la seule Église catholique, étant donné qu’il se réfère à la note d’unité professée dans les symboles de la foi (‘Je crois en l’Église, une’) ; et cette Église une ‘subsiste’ dans l’Église catholique.

Troisième question. Pourquoi utilise-t-on l’expression ‘subsiste dans’, et non pas tout simplement le verbe ‘est’ ? *Réponse.* L’usage de cette expression, qui indique **la pleine identité de l’Église du Christ avec l’Église catholique**, ne change en rien la doctrine sur l’Église, mais a pour raison d’être de signifier plus clairement qu’en dehors de ses structures, on

trouve “de nombreux éléments de sanctification et de vérité”, “qui, appartenant proprement par don de Dieu à l’Église du Christ, appellent par eux-mêmes l’unité catholique.” [...]

Quatrième question. Pourquoi le Concile Œcuménique Vatican II attribue-t-il le nom “d’Église” aux Églises orientales séparées de la pleine communion avec l’Église catholique ?  
*Réponse.* Le Concile a voulu assumer l’usage traditionnel de ce nom. “Puisque ces Églises, bien que séparées, ont de vrais sacrements, surtout en vertu de la succession apostolique : le Sacerdoce et l’Eucharistie, qui les unissent intimement à nous”, elles méritent le titre d’“Églises particulières et locales”, et sont appelées Églises sœurs des Églises particulières catholiques. [...]

Cinquième question. Pourquoi les textes du Concile et du Magistère postérieur n’attribuent-ils pas le titre “d’Église” aux Communautés chrétiennes nées de la Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle ?  
*Réponse.* Parce que, selon la doctrine catholique, ces Communautés n’ont pas la succession apostolique dans le sacrement de l’ordre. Il leur manque dès lors un **élément essentiel constitutif de l’Église**. Ces Communautés ecclésiales, qui n’ont pas conservé l’authentique et intégrale réalité du Mystère eucharistique, surtout par la suite de l’absence de sacerdoce ministériel, ne peuvent être appelées “Églises” au sens propre selon la doctrine catholique ». <sup>209</sup>

La *Note doctrinale sur certains aspects de l’évangélisation* issue de la CDF le 3 décembre 2007 rappelle et l’obligation d’annoncer la foi catholique, et le respect dû aux frères séparés, avec toute une section sur le vrai sens de l’œcuménisme. <sup>210</sup>

Le 23 janvier 2009, Benoît XVI, lors de l'audience générale, traite assez en détail des 100 ans de la Semaine pour l'unité,<sup>211</sup> puis, le 25, tient un important discours.<sup>212</sup> Enfin le 31, il résume pour la CDF les deux derniers documents ecclésiologico-œcuméniques de celle-ci (2007).<sup>213</sup> Dans l'église Saint-Joseph de New York, il adresse la parole à 250 représentants de communautés chrétiennes non catholiques. Il y souligne la nécessité d'une référence à la communauté entière et à la Tradition à travers les siècles :

« Trop souvent les non-chrétiens, qui observent la fragmentation des communautés chrétiennes, se retrouvent à juste titre confus sur le message même de l'Évangile. Des croyances et des comportements chrétiens fondamentaux sont parfois modifiés au sein des communautés par ce que l'on appelle des "actions prophétiques" fondées sur une herméneutique qui n'est pas toujours en harmonie avec les données de l'Écriture et de la Tradition. Par conséquent, les communautés renoncent à agir comme un corps uni, et préfèrent en revanche œuvrer selon le principe des "options locales". Au cours de ce processus, s'égaré le besoin de *koinonia* diachronique – la communion avec l'Église de tous les temps – précisément au moment où le monde a perdu son orientation et a besoin de témoignages communs et convaincants sur le pouvoir salvifique de l'Évangile (cf. *Rm* 1, 18-23). Face à ces difficultés, nous devons en premier lieu nous rappeler que l'unité de l'Église dérive de la parfaite unité de la Trinité. [...]

Chers amis, la force du *kerygma* n'a rien perdu de son dynamisme intérieur. Nous devons toutefois nous demander si

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Chapitre 11

## La communion de vie et d'activité spirituelle

**D**E la communion de vie œcuménique la section IV expose d'abord *le fondement* (le baptême) ; ensuite *l'objet* (*in spiritualibus*) ; enfin, les *normes*.

### ***Fondement de la communion : le baptême***

Le baptême, fondement de la communion amorcée,

« 93. [...] est conféré avec de l'eau et une formule qui indique clairement l'acte de baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. [...].

95. [...] a) Le baptême par immersion, ou par infusion, avec la formule trinitaire est, en soi, valide. En conséquence, si les rituels, les livres liturgiques ou les coutumes établies d'une Église ou d'une Communauté ecclésiale prescrivent une de ces façons de baptiser, le sacrement doit être considéré comme valide, à moins que l'on ait des raisons sérieuses de mettre en doute que le ministre ait observé les règles de sa propre Communauté ou Église.

b) La foi insuffisante d'un ministre en ce qui concerne le baptême n'a jamais d'elle-même rendu un baptême invalide. L'intention suffisante du ministre qui baptise doit être présumée, à moins qu'il n'y ait une raison sérieuse de douter qu'il ait voulu faire ce que fait l'Église.

c) S'il s'élève des doutes sur l'usage même de l'eau et sur la façon de l'appliquer, le respect pour le sacrement et la déférence envers ces Communautés ecclésiales demandent qu'une enquête sérieuse soit faite sur la pratique de la Communauté concernée, avant tout jugement sur la validité de son baptême [...]

97. Bien que par le baptême la personne soit incorporée au Christ et à son Église, cela se réalise concrètement dans une Église ou une Communauté ecclésiale déterminée. Un baptême ne doit donc pas être conféré conjointement par deux ministres appartenant à des Églises ou à des Communautés ecclésiales différentes. [...]

98. [...] a) [...] se basant sur le baptême commun, et à cause des liens de famille ou d'amitié, un baptisé qui appartient à une autre Communauté ecclésiale peut être admis comme témoin du baptême, mais seulement ensemble avec un parrain catholique. Un catholique peut tenir le même rôle pour une personne devant être baptisée dans une autre Communauté ecclésiale.

b) En raison de l'étroite communion existante entre l'Église catholique et les Églises orientales orthodoxes, il est permis pour une juste raison d'admettre un fidèle oriental au rôle de parrain en même temps qu'un parrain catholique (ou une marraine catholique) au baptême d'un enfant ou d'un adulte catholique, à condition qu'on ait suffisamment pourvu à l'éducation du baptisé et que l'idonéité du parrain soit reconnue.

Le rôle de parrain à un baptême conféré dans une Église orientale orthodoxe n'est pas interdit à un catholique s'il y est invité. Dans ce cas, l'obligation de veiller à l'éducation chrétienne appartient en premier lieu au parrain (ou à la marraine) qui est fidèle de l'Église dans laquelle l'enfant est

baptisé.

99. Chaque chrétien a le droit, pour des raisons de conscience, de décider librement d'entrer dans la pleine communion catholique. Travailler à préparer une personne qui désire être reçue dans la pleine communion de l'Église catholique est, en soi, une activité distincte de l'activité œcuménique. [...] ».

### ***Objet de la communion : des réalités spirituelles***

Quant au partage d'activités et de ressources spirituelles, au Concile, les principes étaient fournis dans *UR*, 8, et ne concernaient que les orientaux séparés. Le *DO* de 1967 en élargit l'application à certains cas concernant des frères séparés occidentaux, au jugement des Ordinaires et des Conférences épiscopales.<sup>240</sup> Il importe de préciser les concepts, puis de citer quelques principes du *DO* de 1993.

Clarifions d'abord la notion de *communicatio in sacris* (en abrégé : *cis*). Le récent ouvrage de G.-H. Ruysen sur *Eucharistie et œcuménisme* fournit à ce propos toutes les distinctions nécessaires.<sup>241</sup> Et d'abord, il remarque :

« La législation du Code de 1917 n'opérait aucune distinction entre la *communitio in spiritualibus* et la *cis*. [...] L'expression *cis* opérait donc sous la vieille législation comme catégorie générale et comprenait tout ce qui, ensuite, fut désigné par une nouvelle expression générale, à savoir la *communicatio*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

éventualités, surtout quant aux « cautions » c'est-à-dire à l'engagement de respecter la foi du conjoint catholique et l'éducation des enfants dans la foi catholique.<sup>276</sup>

## ***Après Vatican II***

Après Vatican II, la loi divine étant maintenue (c'est-à-dire l'obligation *morale* pour le conjoint catholique de veiller à garder sa foi et à éduquer ses enfants dans l'Église catholique), les prescriptions *juridiques* sont quelque peu relâchées, le plus souvent pour éviter de heurter la conscience du conjoint non catholique. La première instruction, de 1966, reste très circonspecte.<sup>277</sup> Mais des décrets particuliers viennent créer une jurisprudence plus large.<sup>278</sup> Le Synode de septembre 1967 étudie de près la question.<sup>279</sup> En outre, des dialogues sur le sujet sont mis en place avec le COE, avec les orientaux séparés, les anglicans, puis avec les protestants. La législation est évidemment plus accueillante dans le cas des orientaux.<sup>280</sup> Toutefois, la SCDF reste vigilante.<sup>281</sup> Enfin, en 1970, le législateur suprême, opérant la synthèse de la tradition et de ce qui a été tenté depuis le Concile, signe le *Motu proprio Matrimonia mixta*, de portée doctrinale, pastorale, œcuménique et juridique,<sup>282</sup> suivi ultérieurement de multiples précisions.<sup>283</sup> Les évêchés prennent à son

sujet divers décrets d'application.<sup>284</sup>

Jean-Paul II, lui, a exprimé sa pensée sur les mariages mixtes : 1° dans l'exhortation apostolique *Familiaris consortio*, en 1981 ; 2° dans le Code de 1983 ; 3° dans le *Catéchisme de l'Église catholique*, en 1992 et 1997 ; 4° dans le *DO*, 1993.

*Familiaris consortio* évoque les mariages mixtes en son n° 78 :

« Le nombre croissant de mariages entre catholiques et autres baptisés requiert par ailleurs une attention pastorale particulière à la lumière des orientations et des normes contenues dans les plus récents documents du S.-Siège et dans ceux que les Conférences épiscopales ont élaborés, pour en permettre l'application concrète dans les diverses situations. Les couples qui vivent l'expérience d'un mariage mixte présentent des exigences particulières qu'on peut réduire à trois catégories principales.

Avant tout, il faut avoir présent à l'esprit les devoirs de la partie catholique qui découlent de la foi, pour tout ce qui concerne le libre exercice de celle-ci et l'obligation qui s'ensuit de pourvoir, selon ses propres forces, à ce que les enfants soient baptisés et éduqués dans la foi catholique.

Il faut tenir compte des difficultés particulières inhérentes aux rapports entre mari et femme pour tout ce qui regarde le respect de la liberté religieuse : celle-ci peut être violée soit par des pressions indues pour obtenir le changement des convictions religieuses du conjoint, soit par des obstacles qui seraient mis à la libre manifestation de ces convictions dans la pratique religieuse. [...] dans la préparation qui convient à ce type de

mariage, on doit accomplir tout effort raisonnable pour bien faire comprendre la doctrine catholique sur les qualités et les exigences du mariage, comme aussi pour s'assurer que n'existeront pas à l'avenir les pressions et les obstacles dont on vient de parler ». <sup>285</sup>

*Le Code de droit canonique* de 1983, livre IV, titre VII, dédie tout son chapitre VI aux mariages mixtes. Voici l'essentiel :

Can. 1124 : « Le mariage entre deux personnes baptisées, dont l'une a été baptisée dans l'Église catholique ou y a été reçue après le baptême, {et qui ne l'a pas quittée par un acte formel}, <sup>286</sup> et l'autre inscrite à une Église ou à une communauté ecclésiale n'ayant pas la pleine communion avec l'Église catholique, est interdit sans la permission expresse de l'autorité compétente ».

Can. 1125 : « L'Ordinaire du lieu peut concéder cette permission s'il y a une cause juste et raisonnable ; il ne la concédera que si les conditions suivantes ont été remplies : 1° la partie catholique déclarera qu'elle est prête à écarter les dangers d'abandon de la foi et promettra sincèrement de faire son possible pour que tous les enfants soient baptisés et éduqués dans l'Église catholique ; 2° l'autre partie sera informée à temps de ces promesses que doit faire la partie catholique, de telle sorte qu'il soit établi qu'elle connaît vraiment la promesse et l'obligation de la partie catholique ; 3° les deux parties doivent être instruites des fins et des propriétés essentielles du mariage, qui ne doivent être exclues ni par l'un ni par l'autre des contractants ».

Can. 1126 : « Il revient à la conférence des Évêques tant de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

action ». Il évoque les problèmes éthiques qui divisent les chrétiens, et la participation de l'Église catholique aux Conseils nationaux d'Églises.

Le Dr Konrad Raiser, secrétaire général du COE depuis 1993, en visite officielle à Rome en avril 1995, est reçu pendant une demi-heure par le pape. Selon lui *Evangelium Vitae* va rendre plus difficile certains dialogues œcuméniques. Un peu plus tard, le 7<sup>e</sup> rapport du GMT fait le point sur l'activité du groupe et sur les relations plus générales entre le COE et l'ECR pendant la période 1991-1998 ; présenté au COE à Harare (1998), il sera approuvé aussi par le CPUC.<sup>321</sup>

**Un 6<sup>e</sup> GMT** poursuit le travail entre 1999 et 2005, où il tient 5 réunions plénières. En 2004, le CPUC organise pour les 40 ans d'UR diverses rencontres internationales, et participe à Genève à une consultation sur l'œcuménisme au XXI<sup>e</sup> siècle. Le 6 décembre, le card. Martino (1932–), Président de « Justice et Paix », se rend au COE.<sup>322</sup> Après quoi, le GMT publie son 8<sup>e</sup> rapport, *Inspirés par la même vision*, sur la participation de l'Église catholique et notamment du CPUC à l'œcuménisme, et qui « dresse le tableau de la nature et de la finalité du dialogue œcuménique ». <sup>323</sup>

Le nouveau secrétaire général du COE, Samuel Kobia, est reçu le 16 juin 2005 par Benoît XVI.<sup>324</sup>

Enfin, le GMT célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire par une « Consultation » de 600 personnes tenue au siège du COE, du 17 au 19 novembre.<sup>325</sup>

Un 7<sup>e</sup> GMT, de 17 membres de chacune des deux parties, a été nommé pour la phase en cours (2006-2013) à l'heure où nous écrivons. Nous en savons seulement que, réuni à Rome pendant la 100<sup>e</sup> semaine pour l'unité (2008), il a été reçu le 25 janvier par Benoît XVI.<sup>326</sup>

### ***Dialogue multilatéral avec « Foi et Constitution »***

En mars 1963, se sont rencontrés à Bossey « Foi et Constitution » et la « Conférence catholique pour les questions œcuméniques », bientôt remplacée par le SUC, qui poursuit la collaboration, notamment, depuis 1968, pour la préparation puis l'évaluation des Semaines de prière pour l'Unité.<sup>327</sup>

La contribution des théologiens catholiques au dialogue multilatéral de « Foi et Constitution » leur permet d'entrer en relation avec toutes les confessions chrétiennes,<sup>328</sup> et d'affiner le concept d'unité de l'Église, dans des textes sur trois conditions préalables à sa réalisation : 1<sup>o</sup> *une compréhension commune de la foi apostolique*, basée sur la connaissance commune du Credo (Lima, 1982) ; 2<sup>o</sup> *la pleine reconnaissance mutuelle du baptême, de l'eucharistie et du ministère*

(Accra, Ghana, 1974)<sup>329</sup> ; ce texte, sérieusement révisé en 1980-1981, et peaufiné à Lima en 1982, deviendra le fameux BEM ; 3° *un accord des Églises sur leur conception du magistère et de son exercice* (Odessa, 1977).<sup>330</sup> Enfin, en 1987, le S.-Siège (SCDF et SUC) enverra au secrétariat de « Foi et Constitution » la réponse catholique au BEM.<sup>331</sup>

### ***Relations avec les Sociétés bibliques***

Une collaboration s'est instaurée en 1967 entre le SUC et l'*Alliance biblique universelle* (A.B.U.), fédération de sociétés bibliques protestantes, dans le but d'élaborer des règles pour la publication de bibles œcuméniques. Ces normes voient le jour en 1968.<sup>332</sup> En 1973, le SUC envoie une lettre sur le sujet à toutes les Conférences épiscopales. L'Église a participé à plus de 117 traductions œcuméniques, dont la TOB francophone, élaborée par des exégètes catholiques, protestants et orthodoxes (N.T. en 1972, A.T. en 1975).<sup>333</sup> L'interlocuteur de l'A.B.U. est la *Fédération catholique mondiale pour l'Apostolat biblique*. Paul VI recevra en 1976 un groupe interconfessionnel auteur de la traduction œcuménique italienne du N.T.<sup>334</sup> Les Normes de collaboration seront revues par le SUC et l'A.B.U. en 1987.<sup>335</sup> Le *DO*, 1993 précise :

« 183. [...] Tout ce qui peut être fait pour que les membres

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

hiérarchie légitime donnée par le divin Rédempteur lui-même. Ces trois liens [...] sont si nécessaires que si l'un d'eux vient à manquer on ne peut même pas concevoir ni vraie unité ni concorde dans l'Église du Christ ».

De l'autre côté, il rappellera combien s. Cyrille avait été souple avec les Antiochiens [en 433] pour ne pas imposer ses propres formulations, pourvu que la foi fût sauve. Il exhortera à la prière pour le retour des « fils dissidents », et il garantira à tous les orientaux le respect de leurs diversités :

« pour travailler avec succès à cette conciliation des fils dissidents, à laquelle tendent tous les gens de bien, le secours le plus efficace sera sans aucun doute, avec l'inspiration et l'aide de Dieu, une sincère et efficace bienveillance des esprits. Cette affectueuse bienveillance favorise la connaissance réciproque, que Nos prédécesseurs se sont tant efforcés de procurer et de développer par diverses entreprises, en particulier par la fondation dans la Ville éternelle de l'Institut pontifical destiné à promouvoir les hautes études orientales. Il faut de même envelopper d'une estime méritée tout ce qui constitue pour les orientaux comme un patrimoine propre légué par leurs ancêtres, à savoir ce qui regarde la liturgie sacrée et les ordres hiérarchiques, ainsi que tout ce qui concerne les autres aspects de la vie chrétienne, pourvu que tout cela soit en complet accord avec la vraie foi religieuse et les normes des bonnes mœurs. Il est nécessaire, en effet, que chacun et tous les peuples de rite oriental, en tout ce qui dépend de leur histoire particulière, de leur génie et caractère propre, jouissent d'une légitime liberté pourvu qu'elle n'aille pas à l'encontre de la vraie et intégrale doctrine de Jésus-Christ. Et ceci, qu'ils le sachent et le

considèrent attentivement, aussi bien ceux qui sont nés dans l'Église catholique que ceux qui tendent vers elle par leurs désirs et leurs vœux ; de plus, que tous soient bien certains et convaincus que jamais ils ne seront forcés d'échanger leurs légitimes rites propres et leurs antiques institutions avec les rites et institutions latines. Les uns et les autres doivent être tenus en égale estime et honneur parce qu'ils entourent l'Église, Mère commune, comme d'une royale variété. Bien plus, cette diversité de rites et d'institutions, en gardant intact et inviolable ce qui pour chacun est ancien et précieux ne s'oppose aucunement à une vraie et sincère unité. »

Un peu plus loin, il exhorte tous les chrétiens à travailler ardemment et par les meilleurs moyens au « retour à Nous et à la seule Église de Jésus-Christ des frères orientaux dissidents ». Il lance un appel aux chrétiens et évêques orientaux séparés, y compris anti-chalcédoniens voire nestoriens, les encourageant à relire les écrits de ce dévôt du Siègre romain que fut s. Cyrille.<sup>373</sup> Ce dernier nom évoque immanquablement par contraste le nestorianisme, source d'une famille d'Églises séparées, objet de notre chapitre suivant.

## Chapitre 15

### Avec les Églises « des deux Conciles »

**D**EUX événements majeurs vont jalonner les relations entre l'Église catholique et la principale Église « ex-nestorienne » : d'une part, en 1994, la *Déclaration christologique commune*, d'autre part, en 2001, l'accord sur la participation à l'Eucharistie et sur l'anaphore d'Addaï et Mari.

En effet, le catholicos Khanania Mar Dinkha IV (1935–) de l'Église assyrienne d'Orient (1976–), sera reçu par Jean-Paul II en 1984.<sup>374</sup> À l'issue de leur 2<sup>e</sup> rencontre en 1994, il signe avec lui une importante déclaration doctrinale.<sup>375</sup> Citons-la :

« [...] **Le Verbe de Dieu, seconde Personne de la Sainte Trinité, s'est incarné** par la puissance du Saint-Esprit, assumant de la sainte Vierge Marie un corps animé d'une âme rationnelle, à laquelle il fut indissolublement uni dès le moment de sa conception.

**Aussi notre Seigneur Jésus-Christ est-il vrai Dieu et vrai homme**, parfait dans sa divinité et parfait dans son humanité, consubstantiel au Père et consubstantiel à nous en toutes choses, à l'exception du péché. **Sa divinité et son humanité sont unies en une unique personne**, sans confusion ni changement, sans division ni séparation. En lui a été préservée la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Christ, telle que l'ont déjà déclarée en 1971 le pape Paul VI et le patriarche Moran Mar Ignatius Jacob III. Ils ont nié qu'il existe une différence dans la foi qu'ils confessent dans le mystère du Verbe de Dieu fait chair et devenu réellement homme. À notre tour nous confessons qu'il s'est incarné pour nous, en prenant pour lui-même un corps réel avec une âme raisonnable. Il a partagé en toutes choses notre humanité à l'exclusion du péché. Nous confessons que notre Seigneur et notre Dieu, notre Sauveur et Roi de l'univers, Jésus-Christ, est Dieu parfait pour ce qui est de sa divinité et homme parfait pour ce qui est de son humanité. En lui sa divinité est unie à son humanité. Cette union est réelle, parfaite, sans mélange, sans commixtion, sans confusion, sans altération, sans division, sans la moindre séparation.<sup>410</sup> Lui qui est le Dieu éternel et indivisible<sup>411</sup> est devenu visible dans la chair et a pris la forme du Serviteur. En lui sont unies de façon réelle, parfaite, indivisible et inséparable l'humanité et la divinité et toutes leurs propriétés sont en lui présentes et agissantes ». <sup>412</sup>

[...] « 8. Expression majeure de l'unité chrétienne entre les fidèles et entre les pasteurs, l'Eucharistie ne peut pas encore être concélébrée par nous. Une telle célébration suppose une complète identité de foi, qui n'existe pas encore entre nous. [...] ».

Une certaine intercommunion devient néanmoins possible :

« 9. Cette identité de foi, quoique incomplète, nous autorise à envisager une collaboration pastorale dans les situations qui se présentent fréquemment de nos jours en raison tant de la dispersion de nos fidèles à travers le monde que des conditions

pastorales précaires que créent les difficultés des temps. Il n'est pas rare en effet que, pour nos fidèles, l'accès à un prêtre de leur Église s'avère matériellement ou moralement impossible. Soucieux de répondre à leurs nécessités et en vue de leur utilité spirituelle, nous les autorisons dans ce cas à demander aux pasteurs légitimes de l'autre Église le secours des sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'onction des malades, selon leurs besoins. [...] ».<sup>413</sup>

### ***Avec les syro-malankars orthodoxes***

Fin 1991 eurent lieu à Changanacherry sur les mariages mixtes les premières conversations entre l'Église catholique et l'« Église Malankare Jacobite syrienne orthodoxe ».<sup>414</sup>

« Elles se fondaient sur la déclaration commune du 27 [23 ?] juin 1984 entre le pape Jean-Paul II et le patriarche syro-jacobite d'Antioche Mar Ignace Zakka I<sup>er</sup> Iwas dont dépend cette Église indienne [...] ».<sup>415</sup>

L'accord ainsi obtenu sera soumis aux autorités suprêmes de chacune des Églises. Le 19 novembre 1993, on signe un accord sur les mariages mixtes, dont l'application sera évaluée par la Commission réunie une 4<sup>e</sup> fois, en 1994, pour discuter aussi sur la fonction et le rôle de l'épiscopat, ainsi que sur le témoignage commun. Plus tard, en 2005, on abordera l'histoire du Kérala, l'ecclésiologie de communion, etc.

## *Avec les malankars orthodoxes syriens*

En 1964, est élu comme catholicos autocéphale de l'Église malankare orthodoxe syrienne Mar Basilios IV Augen I<sup>er</sup> Timotheos (1884-1975), lequel a uni entre 1962 et 1971 les deux Églises malankares rivales. Celui-ci rencontre Paul VI à Bombay (1964).<sup>416</sup> Il est « démissionné » en 1971 et meurt en 1975. Son successeur (1971-1991), Mor Baselios Mor Thomas Matthews I<sup>er</sup>,<sup>417</sup> reçu par Jean-Paul II en 1983, demande la mise en route d'une commission de dialogue théologique.<sup>418</sup> Ces deux chefs se rencontreront encore une fois en 1986 lors du voyage en Inde du pape, lequel réclame à son tour le démarrage de la discussion.<sup>419</sup> Une commission mixte de 20 membres est enfin créée fin mai 1988.<sup>420</sup> Le 1<sup>er</sup> colloque a lieu à Kottayam en 1989, et amorce l'étude de 2 thèmes.<sup>421</sup> Sur le 1<sup>er</sup>, la christologie, une déclaration est signée. Pour traiter du 2<sup>e</sup>, les mariages mixtes, un 2<sup>e</sup> colloque prend place en 1991. On y aborde aussi le projet d'une histoire, rédigée en commun, des divisions des Églises en Inde. On se retrouve en 1993 pour traiter « le rôle de l'épiscopat pour garantir l'unité de l'Église », puis, en 1994 (sur le même thème), et en 1997. En 1999 on publie une déclaration commune à l'occasion du 400<sup>e</sup>

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

dédicacés.<sup>480</sup> Le 4 juin, nouvelle lettre autographe du pape au patriarche. Mais ce dernier décédera le 7 juillet.<sup>481</sup>

### ***Pendant le règne de Dimitrios I<sup>er</sup> (1972-1991)***

Son successeur, Dimitrios I<sup>er</sup> (Papadopoulos) (1914-1991), continue dans la même ligne, s'adressant chaleureusement à Paul VI lors du 10<sup>e</sup> anniversaire du pontificat.<sup>482</sup> Pour les fêtes de s. André, le 30 novembre 1973, il accueille une délégation romaine porteuse d'une lettre de l'Évêque de Rome.<sup>483</sup> Dans sa réponse, il rappelle l'ecclésiologie orthodoxe, exclusive de la primauté de juridiction du pape ; il demande un dialogue au niveau « pancatholique et panorthodoxe ».<sup>484</sup> Puis, en décembre 1975, pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de la levée des anathèmes, Dimitrios, dans un message à Paul VI, propose de passer du dialogue de la charité au dialogue théologique, lui annonçant la constitution d'une commission inter-orthodoxe préparatoire.<sup>485</sup> Quand Méliton a apporté cet encourageant message à Paul VI,<sup>486</sup> le pape lui a baisé les pieds.<sup>487</sup>

*L'Osservatore Romano* des 15-16 mars 1976 annonce la constitution d'une commission catholique préparatoire. Le 30 novembre, une délégation du SUC

est porteuse d'un message du pape au patriarche. Le 18 décembre, Mélicon va à nouveau voir Paul VI, pour lui rendre compte de l'avancement des travaux de la commission pan-orthodoxe préconciliaire, notamment ceux qui concernent la future commission de dialogue.

À Chambésy, du 21 au 24 juin 1977, présidée par M<sup>gr</sup> Mélicon, se réunit une commission théologique inter-orthodoxe pour la préparation du dialogue avec l'Église catholique. M<sup>gr</sup> Mélicon se rend à Rome du 26 au 30 afin d'en rendre compte au pape, dont, en septembre, Dimitrios fête aimablement les 80 ans. La commission préparatoire orthodoxe tient sa 2<sup>e</sup> réunion à Chambésy du 14 au 18 novembre. Est mise en place une commission mixte de coordination entre les deux commissions préparatoires (inter-orthodoxe et catholique). Le 30, le card. Willebrands est à Istanbul, notamment pour demander au patriarche si les orthodoxes grecs reconnaissent la validité des sacrements des catholiques. En retour, le 7 décembre, pour les 12 ans de la levée des anathèmes, Mélicon apporte à Paul VI un message suggestif de Dimitrios. Un document sur le ministère ecclésial sera publié conjointement le 15 par le SUC et par Chambésy.<sup>488</sup> À partir de 1977, des visites officielles ont lieu chaque année à Rome le 29 juin, pour la solennité des saints Apôtres Pierre et Paul, et à Istanbul le 30 novembre,

pour la fête de s. André.<sup>489</sup>

Le dialogue théologique officiel s'engage donc par la 1<sup>ère</sup> réunion du groupe mixte de coordination. Cette session, tenue du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 1978 à Rome, détermine *le but, la méthode et les thèmes* de la 1<sup>ère</sup> phase des futures conversations.<sup>490</sup> Les thèmes sont réexaminés par la commission interorthodoxe du 25 au 27 juin à Chambésy, puis soumis aux diverses Églises particulières.<sup>491</sup> Dimitrios envoie encore Méliton à Rome le 1<sup>er</sup> juillet pour rendre compte du débat à Paul VI.<sup>492</sup> Ensuite, au lendemain du décès du pape, il publie une déclaration officielle,<sup>493</sup> suivie de près par des félicitations à Jean-Paul I<sup>er</sup>,<sup>494</sup> puis par des condoléances pour la disparition de celui-ci.<sup>495</sup>

Les 28 et 29 juin 1979, une délégation de Constantinople est reçue à Rome. Le message de Dimitrios qu'elle remet à Jean-Paul II annonce que toutes les Églises orthodoxes sont d'accord pour lancer le dialogue officiel panorthodoxe / catholique romain.<sup>496</sup> Les 29 et 30 novembre, Jean-Paul II rend visite à la Turquie, et à Istanbul co-signe avec Dimitrios I<sup>er</sup> une déclaration,<sup>497</sup> et tous deux rendent publique la liste officielle, tant attendue, des membres de la commission mixte internationale de dialogue théologique.<sup>498</sup>

Du 29 mai au 4 juin 1980, ladite commission, après

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Après cette étude historique, on confie à une sous-commission la préparation d'une discussion d'ordre plus théologique.

On ne peut qu'admirer la diplomatie, la patience et l'efficacité du Saint-Siège dans ces contacts fraternels et doctrinaux, qu'elle noue aussi avec des Églises orthodoxes particulières, ce que notre chapitre 18 va nous aider à découvrir.

## **Chapitre 18**

### **Avec des Églises orthodoxes particulières**

L'ÉGLISE catholique mène un dialogue non seulement avec la pan-orthodoxie, mais encore avec les principales Églises orthodoxes prises une à une, Moscou, Bucarest, Athènes, Antioche, Sofia, Belgrade, et Tiflis.

#### ***Avec l'Église orthodoxe du patriarcat de Moscou***

Avant Vatican II, les papes sont venus plusieurs fois au secours des Russes. Ainsi, après les Révolutions de 1917, Benoît XV se soucie de la misère de la Russie.<sup>556</sup> Pie XI le suit dans cette voie.<sup>557</sup> Il demandera en outre à la communauté internationale de conditionner toute reconnaissance du gouvernement soviétique au « respect des consciences, [de] la liberté des cultes et des biens de l'Église [...] utiles surtout à des hiérarchies ecclésiastiques [...] séparées de l'unité catholique ». Il tentera de « sauver de la destruction et conserver à leur usage traditionnel et religieux les vases sacrés [etc.], de soustraire à un procès capital [...] le chef de cette hiérarchie [...] le patriarche Tykhon ». <sup>558</sup> Il revendiquera aussi en d'autres occasions pour les fils affligés de la Russie (donc pour

des orthodoxes) la liberté et la tranquillité de la profession de la foi.<sup>559</sup>

En 1952, Pie XII publie un message adressé « à tous les peuples de la Russie » (titre), où il prône une

« liberté qui permette à chacun de sauvegarder sa propre dignité humaine, de connaître les enseignements de la vraie religion et de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, non seulement dans l'intimité de sa propre conscience, mais aussi ouvertement, dans l'exercice de la vie publique et privée. »

Et il confirme les souhaits de son prédécesseur « que la paix et la liberté de professer la foi soient rendues aux fils infortunés de la Russie », <sup>560</sup> quasi tous orthodoxes, auxquels il ne reproche d'ailleurs pas leur séparation, mise au compte des « vicissitudes de l'histoire ». Il salue leur foi chrétienne, leur dévotion mariale, et leur souhaite le retour des « libertés civile et religieuse ». <sup>561</sup> Son encyclique *Orientalis Ecclesias* rappelle la sollicitude de Rome pour l'Orient, et pour le retour des frères séparés, puis trace un tableau très sombre de la condition des Églises (surtout slaves) persécutées par le communisme. <sup>562</sup> Il se réjouit de la fidélité héroïque des chrétiens et appelle à la prière. <sup>563</sup> Il revient sur le sujet de l'Église du silence dans son RM de Noël. <sup>564</sup> De même, à l'occasion des 500 ans de la lettre envoyée par Callixte III aux peuples d'Europe orientale. <sup>565</sup>

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

spéciale, laquelle, de manière très exceptionnelle, accueille le patriarche grec-melkite catholique et sa suite. En retour, l'assemblée des primats des Églises orientales catholiques, tenue à Charfeh du 13 au 18, a invité les patriarches grec-orthodoxe et syrien, ainsi que le patriarche arménien de Cilicie Aram I<sup>er</sup> Keshishian. On examine ensemble certains problèmes pastoraux, tels que les mariages mixtes ou l'ordre dans lequel les sacrements de l'initiation chrétienne sont donnés chez les catholiques.

Début mai 2001, Jean-Paul II a redécollé d'Athènes pour Damas, où il rencontre à la cathédrale grecque-orthodoxe les patriarches d'Antioche des différents rites et les représentants de plusieurs Églises orientales. Puis il célèbre pour les catholiques une messe latine, avec la participation de tous les catholiques orientaux, et la présence d'un envoyé de l'Église orthodoxe de Syrie. Il recevra à nouveau Ignace IV en octobre.<sup>630</sup>

### ***Avec les Églises de Serbie, Macédoine, et Bulgarie***

Une délégation de l'Église bulgare rencontre Jean-Paul II le 24 mai 1983. Le pape accueille le lendemain un métropolite du patriarcat de Macédoine. Il correspondra avec le patriarche bulgare,<sup>631</sup> dont l'Église, malheureusement, est victime d'un nouveau schisme, consommé en 1996. Le 6 février 2003, il

s'adressera dans leur langue aux membres du Saint-Synode de l'Église serbe.<sup>632</sup> Et le 26 mai, recevant une délégation de Bulgares, il rendra hommage à leur patriarche Maxim.<sup>633</sup>

### *Avec l'Église orthodoxe de Géorgie*

Le patriarche Élie II, co-président du COE (1978-1983) est aussi le premier chef de l'Église géorgienne à rendre visite à un pape : en l'occurrence le 6 juin 1980.<sup>634</sup> Notons aussi que son Église s'est fait remarquer en 1997 par son retrait du COE et de la KEK. Élie II a reçu Jean-Paul II à Tiflis (ou Tbilissi) les 8 et 9 novembre 1999, et a signé avec lui une Déclaration.<sup>635</sup> En mars 2008, il a aussi accueilli le cardinal Secrétaire d'État.

\*\*\*

Nous quittons maintenant à regret nos frères orientaux, culturellement différents de nous, mais si voisins par la foi commune et l'antiquité des traditions liturgiques, pour nous occuper des dialogues avec nos frères occidentaux séparés, plus proches au point de vue culturel, mais avec lesquels les divergences doctrinales, quoique plus récentes, sont plus profondes.

## CINQUIÈME PARTIE

### Dialogues catholiques avec l'Occident séparé

**D**ÈS avant Vatican II, les papes se sont tournés amicalement vers nos frères séparés d'Occident. Ainsi, par exemple, lorsque, le 13 septembre 1868, écrivant « à tous les protestants et aux autres non-catholiques à l'occasion du 1<sup>er</sup> Concile du Vatican » Pie IX les invite « à se joindre à l'Église catholique ». <sup>636</sup>

Léon XIII, dans *Praeclara gratulationis*, exhorte les protestants à comparer leurs communautés (*congregationes*) à l'Église catholique, à reconnaître qu'elles ne correspondent pas à l'Église de la Tradition primitive et à avouer que leurs variations les ont fait dévier de la pensée originelle de leurs fondateurs, au point que certains mettent en doute la divinité de NSJC, et l'autorité divine de l'Écriture :

« De là la conscience individuelle, seul guide de la conduite et seule règle de vie, à l'exclusion de toute autre ; de là, des opinions contradictoires et des fractionnements multiples, aboutissant trop souvent aux erreurs du *naturalisme* ou du *rationalisme*. Aussi, désespérant d'un accord quelconque dans les doctrines, prêchent-ils maintenant et prônent-ils l'union dans la charité fraternelle. À juste titre, assurément, car nous devons tous être unis des liens de la charité, et ce que Jésus-Christ a

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

courriers,<sup>689</sup> et en 1976 la SCDF confirme et explique la position traditionnelle.<sup>690</sup> À Rome, en 1977, les deux chefs d'Églises co-signent une déclaration.<sup>691</sup> Un peu plus tard, le 1<sup>er</sup> février 1978, le card. Hume s'exprime devant le Synode général de l'Église d'Angleterre.<sup>692</sup>

Le 22 octobre 1978, le Dr Coggan assiste à la messe d'inauguration du pontificat de Jean-Paul II, qui le reçoit ensuite. Au milieu de juillet 1979, la reine Élisabeth II et le prince consort rompent avec la tradition multiséculaire en se rendant pour une visite d'amitié à la cathédrale catholique de Westminster, où ils sont accueillis par le card. Hume.

Le 25 mars 1980, ce dernier assiste à l'intronisation du Dr Robert Runcie (1980-2000). Celui-ci rencontrera le pape à Accra (Ghana), en mai, au cours d'un voyage apostolique.<sup>693</sup> Mais malheureusement, il évoluera à partir de 1981 vers la possibilité d'ordinations de femmes. Aux *clergymen* épiscopaliens qui refusent alors celle-ci, le S.-Siège fait savoir via les évêques américains qu'il autoriserait ceux d'entre eux qui demanderaient à entrer dans l'Église catholique à y accéder comme prêtres tout en restant mariés et en conservant une part de la tradition liturgique anglicane. Naturellement, ces *clergymen* devraient recevoir l'ordination, les « ordres » anglicans étant invalides.<sup>694</sup> La SCDF publiera à ce sujet une

déclaration.<sup>695</sup>

Le 17 octobre 1980, la reine Élisabeth II en visite officielle au Vatican dit au pape sa joie du voyage pontifical projeté en Angleterre pour 1982.<sup>696</sup> Et de fait, le 29 mai 1982, dans la cathédrale de Cantorbéry, le Dr Runcie et Jean-Paul II prieront ensemble, puis signeront une déclaration établissant une nouvelle commission de dialogue (ARCIC II).<sup>697</sup>

Le 14 juillet 1983, le Synode général de l'Église d'Angleterre admet, hélas !, le remariage religieux des divorcés.

En 1984, Jean-Paul II rappelle au Dr Runcie la position traditionnelle sur la non-admission des femmes à l'ordination.<sup>698</sup> Le 9 février 1985, les deux se rencontrent à Bombay.

En 1986, le SUC rejette à nouveau l'ordination éventuelle de femmes.<sup>699</sup> Après la réunion interreligieuse d'Assise, le 13 novembre, le Synode général de l'Église d'Angleterre vote, par 344 voix contre 137, une motion reconnaissant au pape le rôle de « primate universel ». On n'en est cependant pas encore à reconnaître une primauté de juridiction de droit divin.

Le 28 avril 1989 est publié le nouvel échange de courrier (de 1988) entre le Dr Runcie et Jean-Paul II.<sup>700</sup> Ce dernier insiste pour que l'ordination des

femmes ne soit pas admise par l'Église d'Angleterre. Du 29 septembre au 2 octobre, le Dr Runcie est reçu par le pape, pour 3 entretiens personnels et 2 prières en commun, et tous deux co-signent une déclaration.<sup>701</sup>

Le 25 mai 1992, son successeur, le Dr Carey (1991-2002) rend visite au pape.<sup>702</sup> Le 22 mai 1994, la lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* enseigne, en union avec le magistère ordinaire universel, et comme vérité à tenir définitivement par tous les fidèles, que l'Église n'a pas le pouvoir d'ordonner prêtres des femmes.<sup>703</sup> Et suite à l'admission du presbytérat féminin dans la communion anglicane la même année, un mouvement important de passage à l'Église catholique se produit. Mais le dialogue de la charité se poursuit en 1995.<sup>704</sup>

Du 3 au 6 décembre 1996, le pape rencontre deux fois au Vatican le Dr Carey. Les diverses célébrations s'achèvent par la signature d'une déclaration commune.<sup>705</sup> Le Dr Carey reviendra une dernière fois le 13 février 1999.

Lui succède en 2002 le Dr Rowan Douglas Williams, à qui Jean-Paul II envoie pour son intronisation une exhortation à continuer ensemble la recherche de la pleine communion.<sup>706</sup> En 2003, l'Église épiscopaliennne des USA admet à la consécration épiscopale un homosexuel actif. Un diocèse anglican canadien invente un rituel de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

discussion et de la réflexion ultérieures.<sup>747</sup>

### ***Un dialogue en crise (2008-2011)***

Benoît XVI reçoit encore Rowan Williams le 5 mai 2008, alors que la communion anglicane traverse une phase difficile. De fait, le 7 juillet, le Synode général de l'Église d'Angleterre, après d'autres communautés anglicanes, accepte le principe d'ordination de femmes évêques. Le Vatican exprime ses regrets pour cette décision, contre laquelle protestent aussi un millier de pasteurs qui menacent de quitter l'anglicanisme. Enfin, le card. Kasper, s'exprimant à la 14<sup>e</sup> conférence de Lambeth le 30 juillet, se dira « profondément découragé » par l'évolution de l'anglicanisme,<sup>748</sup> et déclarera même :

« Je dois maintenant être clair au sujet de la nouvelle situation qui s'est créée dans nos relations œcuméniques. Bien que notre dialogue ait porté à un accord significatif sur l'idée de sacerdoce, l'ordination des femmes à l'épiscopat bloque substantiellement et définitivement une reconnaissance possible des Ordres anglicans de la part de l'Église catholique. Espérons que le dialogue théologique entre la communion anglicane et l'Église catholique se poursuive, mais ce dernier développement mine directement notre objectif et altère le niveau de ce que nous poursuivons dans le dialogue. »<sup>749</sup>

De leur côté, des évêques ou archevêques anglicans ont fondé depuis la crise de 1994 une communion à

part, opposée à l'ordination des femmes et à l'homosexualité, la *Traditional Anglican Communion (TAC)*. Celle-ci, dirigée par M<sup>gr</sup> John Hepworth, archevêque anglican australien, formée de 14 provinces, 40 évêques dans 33 diocèses, avec 500 prêtres, revendique 400 000 fidèles, répartis dans 42 pays. Elle a remis le 9 octobre 2007 à la CDF une lettre professant la foi catholique et demandant (à l'unanimité) son union en corps à l'Église romaine, tout en gardant ses traditions liturgiques et disciplinaires.<sup>750</sup> Le 4 novembre 2009, par le Motu proprio *Anglicanorum coetibus*, Benoît XVI a finalement établi le principe d'Ordinariats catholiques réservés aux personnes issues de l'anglicanisme, et faisant droit aux principales requêtes de la *TAC*.<sup>751</sup> Suite au motu proprio, Benoît XVI recevra encore Rowan Williams le 21 novembre 2009, et tous deux décident de lancer alors une 3<sup>e</sup> phase de l'ARCIC.<sup>752</sup> Le 15 janvier 2011, la CDF a érigé pour l'Angleterre et le Pays de Galles le 1<sup>er</sup> Ordinariat personnel « d'usage anglican » sous le nom de « Notre-Dame de Walsingham ».<sup>753</sup> Par ailleurs, ARCIC III a débuté à Bose (Italie) du 17 au 27 mai 2011, sur « l'Église comme communion locale et universelle ».

Passons maintenant au dialogue avec une sorte de chirurgien piétiste et luthéranisant de l'anglicanisme, le

méthodisme.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

s'agit encore d'un texte de dialogue, n'engageant que la commission. Il est soumis ensuite aux autorités. D'abord rejeté par la 9<sup>e</sup> Assemblée plénière de la FLM en 1997, il est approuvé à l'unanimité par une Résolution du conseil de la FLM, le 16 juin 1998, à Genève, après relecture par les 124 communautés membres. Il a aussi fait l'objet d'une *Réponse de l'Église catholique à la Déclaration commune sur la doctrine de la justification*, élaborée par la CDF avec le CPUC et publiée le 25 juin 1998.<sup>796</sup> Cette « *Réponse 1998* » met le doigt sur des divergences qui subsistent encore, et demandent à être éclaircies : la conception luthérienne de l'homme *simul iustus et peccator*, l'intégration de la question de la justification dans l'ensemble de la doctrine chrétienne, la capacité de l'homme à coopérer à la grâce de Dieu, le sacrement de pénitence, etc. Le même jour, le card. Cassidy, signataire officiel du document, présente celui-ci en une conférence de presse.<sup>797</sup> La Résolution de la FLM et la *Réponse* du CPUC ont amené l'élaboration de deux textes communs supplémentaires, tous deux publiés *avant* signature, dès le 11 juin 1999 : une *Déclaration officielle commune de la Fédération luthérienne mondiale et de l'Église catholique* (« DO CJ 1999 »), qui confirme la DCDJ 1997, affiche l'existence d'un consensus, affirme la

non-condamnation mutuelle par les deux Églises de leurs points de vue *tels que présentés dans la Déclaration commune sur la justification, réprécisée par son Annexe*,<sup>798</sup> et promulgue cette *Annexe*, laquelle apporte des clarifications.<sup>799</sup> L'ensemble des 3 documents (DCDJ 1997, DOCJ 1999 et Annexe) sera signé à Augsbourg le 31 octobre 1999<sup>800</sup> par le card. Cassidy, président du CPUC, et par le Dr Christian Krause, Président de la FLM (1997-2003). Nous ne pouvons pas aborder en détail ces longues déclarations, très techniques. Le 30 novembre 1999, l'*ORLF* commente cette signature bilatérale par un long article officieux intitulé : *À propos de la doctrine de la justification : Réflexion sur la Déclaration commune entre l'Église catholique et la Fédération luthérienne*.<sup>801</sup> Il ne faut pas négliger ces explications, qui retracent le chemin parcouru entre 1997 et 1999, et les divergences subsistant. En particulier :

« “l'enseignement de l'Église luthérienne présenté dans cette déclaration ne tombe pas sous les condamnations du Concile de Trente. Les condamnations des confessions luthériennes ne frappent pas l'enseignement de l'Église catholique romaine tel qu'il est présenté dans cette Déclaration [DCDJ, 1997, n° 41]”. Il ne s'agit pas à travers cette affirmation de renier les condamnations qui furent promulguées à l'époque. Mais plutôt de constater que celles-ci apparaissent à présent sous une lumière nouvelle, du moment que l'on a acquis de nouveaux points de vue et que des développements ont eu lieu qui

permettent à présent de parvenir à cette conclusion (cf. DC, n° 7). »<sup>802</sup>

Du 26 août au 1<sup>er</sup> septembre 1999, à Tutzing, près de Munich, a eu lieu la 5<sup>e</sup> réunion de la 4<sup>e</sup> phase de dialogue,<sup>803</sup> sur l'apostolicité de l'Église. Le 9 décembre, le pape reçoit une délégation menée par le Dr Krause.<sup>804</sup>

En 2001, un consultant anonyme de la CDF (signant \*\*\*) réexplique les textes d'accord, par le biais de *Réflexions sur la Déclaration conjointe concernant la doctrine de la justification*.<sup>805</sup> Il réaffirme avec force la permanence des enseignements de Trente, Vatican I et Vatican II, et l'impossibilité d'une inter-communion tant que l'unité de foi n'existera pas.

En 2004, à Johannesburg, on célèbre le 5<sup>e</sup> anniversaire de la DOBJ. La commission mixte continue à travailler sur l'apostolicité et l'Ordination.<sup>806</sup>

En 2005, Benoît XVI accueille le Rév. Mark Hansen, nouvel évêque-président de la FLM. Il lui déclare entre autres :

« l'un des résultats de ce dialogue fécond a été la *Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification*, qui constitue une pierre milliaire vers l'unité pleine et visible. Il s'agit d'un résultat important. Pour construire à partir de ce résultat, nous

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

## *Avec le pentecôtisme mondial*

Le *pentecôtisme classique* est généralement opposé à l'œcuménisme et au COE. Cependant, certains de ses membres ont accepté un dialogue avec l'Église catholique, en compagnie de délégués du *néo-pentecôtisme charismatique*, lequel est, au contraire, un facteur de convergence œcuménique important. Le *pentecôtisme du tiers-monde*, quant à lui, a créé de nouvelles communautés, notamment l'Église kimbanguiste (membre du COE), donc de nouveaux clivages, qui freinent l'union.

Le dialogue des pentecôtistes avec les catholiques, commencé par des contacts individuels tissés par des membres du SUC en 1969 et 1970, concerne non pas la structure ecclésiale (inexistante dans ces groupes), mais *l'expérience spirituelle*. Deux rencontres exploratoires ont eu lieu : en 1970, on examine la possibilité d'un dialogue ; en 1971, on entre plus dans le vif du sujet et on envisage de passer à des discussions méthodiques, qu'un comité exécutif prépare.

À partir de 1972, le SUC s'engage dans une **1<sup>ère</sup> phase** de réunions annuelles, étalée sur 5 ans (**1972-1977**), et portant évidemment sur ***Le rôle du Saint-Esprit***. La 1<sup>ère</sup> réunion choisit pour thème partiel : *Le « baptême » dans l'Esprit Saint* (Zurich-Horgen,

1972) ; la 2<sup>e</sup> (Rome, 1973) rédige un document sur *L'Esprit Saint et l'Église*.<sup>830</sup> On analyse le rôle de l'Esprit dans la vie mystique en référence à la tradition orientale, et on survole l'histoire du pentecôtisme. La réunion tenue à Venise en 1975 aboutit à un texte intitulé *Le discernement des esprits*. Puis paraît le 1<sup>er</sup> mai 1976 *L'évaluation des résultats du dialogue et les suggestions pour l'avenir*.<sup>831</sup> Paul VI reçoit le 26 la 5<sup>e</sup> réunion, conclusive, tenue à Rome du 26 au 29.<sup>832</sup>

En 1977 a commencé une **2<sup>e</sup> série** de 5 ans de colloques (**1977-1982**), portant cette fois sur ***l'Église***. Ce cycle a montré les liens entre œcuménismes spirituel et institutionnel. La 1<sup>ère</sup> rencontre est accueillie par la Ville Éternelle en 1977. On y traite du « parler en langues » et des « relations entre foi et expérience ».<sup>833</sup> En 1981, 7 représentants de chaque partie se rencontrent à Vienne pour étudier la mariologie et ébaucher le thème du ministère ecclésial, repris en 1982 lors d'une réunion à l'abbaye bénédictine de St-John's (Collegeville, USA). Le rapport final de cette 2<sup>e</sup> phase,<sup>834</sup> sans déclaration d'accord, rend compte des échanges, sous les têtes de chapitres suivantes : le « parler en langues » ; la foi et l'expérience ; l'Écriture et la Tradition ; l'interprétation de la Bible ; la foi et la raison ; le

ministère de guérison dans l'Église ; la communauté, le culte et la communion ; la Tradition et les traditions ; les perspectives mariologiques ; le ministère dans l'Église.

La **3<sup>e</sup> phase (1985-1989)** aborde un autre article de foi : ***La communion des saints***. La 1<sup>ère</sup> rencontre (24-30 mai 1986 en Californie), porte sur les relations entre l'Esprit et la vision néo-testamentaire de la communion ecclésiale.<sup>835</sup> Le 3<sup>e</sup> quinquennat s'achève par une *Vue d'ensemble sur la Koinonia*.

Nous n'avons pas de renseignements spécifiques sur la **4<sup>e</sup> phase (1990-1997)** dédiée aux problèmes suivants : ***Évangélisation, prosélytisme et témoignage commun***. En revanche, nous avons appris que la **5<sup>e</sup> phase (1998-2005)**, concernant ***L'Initiation chrétienne dans l'Écriture et les Pères***, a comporté 8 réunions. Par exemple, la 2<sup>e</sup>, en 1999, à Venise s'intitulait « Foi et initiation chrétienne : perspectives bibliques et patristiques », et la 8<sup>e</sup>, à Prague, en 2005, a mis la dernière main au rapport final.<sup>836</sup>

\* \* \*

Ce tour d'horizon de 4 chapitres (19-22) sur le dialogue avec nos frères séparés issus de la Réforme nous a permis de constater toute l'ampleur du chemin

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Abréviations et sigles

AAS = *Acta Apostolicae Sedis. Commentarium officiale* [mensuel], 1909... ;

Alloc. = Allocution ;

ALBERIGO, 1994 = ALBERIGO Giuseppe (dir.), *Les Conciles œcuméniques*, Paris, Cerf, 1994, 3 vol. (nous utilisons seulement le t. 2\*\*)

ang. = anglais[e][s] ;

apost. = apostolique ;

ARCIC = Anglican – Roman Catholic International Commission [commission de dialogue entre l'Église catholique et l'anglicanisme] ;

ARM = Alliance Réformée Mondiale [calviniste] ;

art. = article ;

ASS = *Acta Sanctae Sedis* [5 premiers vol. : *Acta ex iis decerpta quae apud Sanctam Sedem geruntur*], Romae, Typis polyglottae officinae S. C. de Propaganda Fide & P. Marietti, 1865-1908, 41 vol. [officielle depuis le 23 mai 1904] ;

BAUM, 1961 = BAUM Gregory, O.S.A., *L'unité chrétienne : d'après la doctrine des papes de Léon XIII à Pie XII*, Paris, Cerf, 1961, 247 p.

(*Unam Sanctam* ; 35) ;

BILLIoud, 1995 = BILLIoud Jean-Michel, *Histoire des chrétiens d'Orient*, préf. Maskud Jean, M<sup>gr</sup>, Paris, L'Harmattan, « Comprendre le Moyen-Orient », 1995 ;

BIVORT, 1948 & 1949 = BIVORT DE LA SAUDÉE Jacques de, *Anglicans et catholiques*, t. I : *Le Problème de l'union anglo-romaine (1833-1933)*, Paris, Plon, 1948 ; & t. II : *Documents sur le problème de l'union anglo-romaine (1921-1927)*, ibid., 1949 ;

BOYER, 1972 = BOYER Charles, S.J. (1884-1980), art. « Œcuménisme chrétien », *DTC, Tables*, III (1972), 1972, 3343-55 ;

BP = *Actes de PIE VI-PIE IX ; LÉON XIII ; PIE X ; BENOÎT XV, PIE XI ; PIE XII* ; orig. + trad. franç. ; Paris, éd. de la Bonne Presse ;

can. = canon(s) ;

card. = cardinal ;

*Cath* = *Catholicisme, hier-aujourd'hui-demain*, JACQUEMET Gérard (éd. t. I-VI) et al. [I.C.L.], 1948... (dir.) ;

CCEE = Conseil des Conférences d'Évêques d'Europe [catholique] ;

*CCEO* = *Code des Canons des Églises orientales* (1990) ;

*CDF* = Congrégation pour la Doctrine de la Foi [avant 1988 : *SCDF*] ;

*CEC* = *Catéchisme de l'Église catholique* ; l'éd. lat. finale : *Catechismus Catholicae Ecclesiae*, LEV, 1997 ;

*CEMO* = Conseil des Églises du Moyen-Orient [œcuménique] ;

Centurion-Vatican II = *Concile œcuménique VATICAN II, constitutions, décrets, déclarations, messages*, lat. + franç., tables et index, Paris, éd. Centurion, 1967-[1966], [1012 p.] (voir rééd., bien corrigée, THEOBALD Chr. [dir.], 2005) ;

*CIC* = *Codex iuris canonici* = Code de droit canonique (latin) ;

*CIC 17* = Code de droit canonique de 1917 ;

*CIC 83* = Code de droit canonique de 1983 ;

*CIC Fontes* = GASPARRI Petrus, Card. (vol. I-VI) et SERÉDI Iustinianus, Card. (vol. VII-IX) (dir.), *Codicis Iuris Canonici Fontes*, 9 vol., Romae, Typis Polyglottis Vat., 1923-1951 [sources du *CIC 17*] ;

*COE* = Conseil Œcuménique des Églises ;

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<i>Alliance Réformée Mondiale</i>	24, 273
<i>Alliance universelle pour l'amitié internationale par les Églises</i>	17
<i>Alors que touchent</i>	180
<i>Amantissimae voluntatis</i>	215
<i>Amantissimus humani</i>	30
<i>Amay sur Meuse</i>	150, 151
<i>Amba-Bishoi</i>	141, 174
<i>Amérique</i>	176, 247, 277
Église orthodoxe	180
<i>Amplissimum consessum</i>	220
<i>Amsterdam</i>	
1948.08.22-09.04	19, 50
congrès eucharistique international	149
<i>anaphore d'Addai et Mari</i>	154, 158, 161
<i>anciennes Églises d'Orient</i>	186
<i>Anders Charles</i>	16
<i>André Apôtre, s. (reliques)</i>	177
<i>Anglais</i>	
Léon XIII	33, 214, 215
Paul VI	221
<i>Angleterre</i>	12, 38, 213, 215, 217, 223
SCSO, 1864	214
<i>Anglican Consultative Council</i>	24
<i>anglicanisme</i>	186, 213, 214, 220, 235

corporate reunion	38
<i>Anglicanorum coetibus</i>	236
<i>Anglican - Roman Catholic</i>	
<i>International</i>	273
<i>Commission</i>	
<i>anglicans</i>	
appel de 1920	218
APUC	213
baptême valide	211
Benoît XV	219
conversations de Malines	218, 219
œcuménisme spirituel	37
Dias Ivan, card.	236
épiscopat	177
et doctrine catholique	231
IARCCUM	275
initiateurs de	
l'œcuménisme	15
mariage sacrement	254
mariages mixtes	121
ministres	217
ordinationes	215, 230
orthodoxes	11
panorthodoxie	179
Portal	218
sacerdoce des femmes	221
sacrements	110
Semaine de prière	39

sièges épiscopaux	213
<i>anglo-catholiques</i>	215, 217
<i>Annapolis</i>	
Disciples du Christ	257
<i>Anno ineunte</i>	178
<i>Annus fere</i>	194
<i>Antélias</i>	
arméniens	169, 170
Églises des trois conciles	164
<i>Antequam Ordinem</i>	148
<i>Anthime VI</i>	145
<i>Anthime VII</i>	146
<i>anti-chalcédoniens</i>	152
<i>Antioche</i>	
Église grecque-orthodoxe	140, 176, 194, 206
Églises chalcédoniennes	206
Églises des différents rites	140
Église syrienne orthodoxe	162, 167
grecs melkites catholiques et orthodoxes	206
patriarches des différents rites	207
<i>Antonianum</i>	205
<i>apartheid</i>	135
<i>Apostolicae curae</i>	216, 217, 229
ARCIC I	227
commission préparatoire	216
<i>Apostolicae Sedi</i>	214

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<i>Brakemeier Gottfried</i>	246
<i>Brent Charles Henri</i>	16, 17
<i>Brest (Union de)</i>	198
<i>Brighton</i>	
méthodistes	240
<i>Brilioth Yngve</i>	17
<i>Bruguès Jean-Louis, o.p., Mgr</i>	103
<i>Bucarest</i>	
Cour d'Appel	203
Église orthodoxe	194
France	189
<i>Budapest</i>	
FLM	246
<i>Buenos Aires</i>	256
<i>Bulgarie</i>	
Église orthodoxe	21, 176, 186, 191, 207
persécutions communistes	195

---

## C

<i>Caire (Le)</i>	
commission copte / catholique	173
Églises des trois conciles	163
Jean-Paul II	189
<i>Callixte III</i>	195
<i>Calvin</i>	253
<i>calvinisme</i>	252

<i>calvinistes</i>	116
<i>Canada</i>	34
<i>Canadiens</i>	34
<i>Canberra</i>	
COE	136
COE, 1991	22
<i>Cannuyer Chr.</i>	172
<i>Canon scripturaire</i>	
Disciples du Christ	259
<i>Cantate Domino</i>	27
<i>Cantorbéry</i>	
ARCIC	226
COE, comité central	132
Fisher Geoffrey	221
Malines	218
orthodoxes	11
Parker Matthew	216
primats catholique et anglican d'Irlande	224
Randall Davidson	218
Rome, déclaration commune	225
Rome, ordinations des femmes	230
Runcie / Jean-Paul II	223
Temple Frederick et William	17
<i>Cap (Le)</i>	254
<i>Cappello</i>	111

<i>Carey George Leonard</i>	224, 234
<i>Caritatis studium</i>	69, 210
<i>Carrez Maurice</i>	8
<i>Carson Blake Eugene</i>	19
<i>Cartigny</i>	
ARM	252, 253
FLM	243
<i>Casalis Georges</i>	8
<i>Cassidy Edward Idris, card.</i>	
1990.08.17, Castro	135
1992.05, Roumanie	203
1992, Russie	199
1993, Lubachivskyj	187
1994.03.11	233
1994.03.23-24, Kyrill	199
1999.05	189
1999.10.31	249
CPUC	57
FLM	246, 248
IARCCUM	234
<i>Castro Emilio, pasteur</i>	19, 135
<i>Catéchisme de Heidelberg</i>	253
<i>Catéchisme de l'Église     catholique</i>	80, 122, 124, 274
<i>Cath</i>	273
Alliance évangélique universelle	37
Amay	151

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<i>questions œcuméniques</i>	
<i>Conférence des Églises de Toute l'Afrique</i>	139
<i>Conférence des Églises d'Europe = KEK</i>	139
<i>Conférence des Évêques. Voir :</i>	
<i>Conférence épiscopale anglicans, 1920</i>	218
CIC 83, can. 844, § 4	118
CIC 83, can. 844, § 5	118
dispense de forme canonique	124
et patriarches catholiques du Liban	140
France	124
mariages mixtes	123
<i>Conférence des Évêques de France. Voir : épiscopat français ; France</i>	
<i>Conférence des secrétaires des Familles confessionnelles mondiales</i>	137
<i>Conférence Mennonite Mondiale</i>	255
<i>Conférence mondiale des Mennonites</i>	24
<i>Conférence Mondiale Méthodiste</i>	238
<i>Conférence pan-orthodoxe</i>	179

<i>préconciliaire</i>	
<i>Conférences épiscopales</i>	86, 99, 102, 109, 122, 138, 139, 228
<i>conférences panorthodoxes</i>	140, 179
<i>Confession d'Augsbourg</i>	141, 244, 249
<i>confirmation</i>	
initiation chrétienne	183
<i>Congar, 1937</i>	17, 38, 274
<i>Congar Yves-Marie-Joseph,</i> <i>o.p., card.</i>	8, 9, 37, 53, 219, 263, 274
<i>Congrégationalistes</i>	
baptême valide	211
<i>Congrégation pour les Églises</i> <i>orientales</i>	101, 192
<i>Congregatio sociorum Sancti</i> <i>Salvatoris</i>	38
<i>conscience</i>	
anglo-catholique	217
bonne foi	56
conversion	108
individuelle	209
non catholique	121
respect	39, 85, 194
suivre sa	96
<i>Conseil chrétien du Proche-</i> <i>Orient</i>	140
<i>Conseil d'Églises du Moyen-</i> <i>Orient</i>	140
<i>Conseil des Églises du Moyen-</i>	

<i>Orient</i>	274
<i>Conseil des Églises du Proche-Orient</i>	140
<i>Conseil international d'éducation chrétienne</i>	17
<i>Conseil international des missions</i>	15
<i>Conseil Méthodiste Mondial (CMM)</i>	24, 212, 238
<i>Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens</i>	274
<i>Conseils nationaux d'Églises Constantinople</i>	136
arméniens	169
Athénagoras	176
Concile, 381	182, 184
Église orthodoxe	176
France	189
Jean-Paul II	188, 189
Lukaris	11
luthériens	11
Rome	182
sac par les Croisés (1204)	190
synode panorthodoxe	176
<i>Convention mondiale des Églises du Christ (Disciples)</i>	24
<i>Conversations de Malines</i>	220

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1984, 0822	165
1984, 0825	167
1984, 0852	228
1984, 0854-62	228
1984, 1165-6	154
1985, 0162-0163	135
1985, 0484-0486	89
1985, 0769-73	100
1985, 1001-3	135
1985, 1037-45	261
1986, 0186-8	247
1986, 0354-8 (ici 0355)	229
1986, 0556-7	135
1986, 0800-1	223
1986, 0827-8	261
1986, 0923-7	247
1987, 0102-0112	138
1987, 0321-7	230
1987, 0821-0824	184
1988, 0017-9	102
1988, 0080-91	184
1988, 0119-0122	198
1988, 0122-6	184
1988, 0127-8	230
1988, 0344-8	138
1988, 0356-65	240
1988, 0383	198
1988, 0887-8 + 1148-1152	185

1988, 0897-912 + 972-983	101
1989, 0069-73	230
1989, 0079	124
1989, 0318-9	101
1989, 0646-8	224
1989, 0934-0950	224
1989, 1042	198
1990, 0002-4 + 0346+8	198
1990, 0177-178	203
1990, 0601-2	189
1990, 0857-70	256
1991, 0227-240	198
1991, 0275 + 333-50	22
1991, 0333-50	22
1991, 0381-91	231
1991, 0587 & 0588	136
1991, 0625-52	253
1991, 0669-72	185
1992, 0004	185
1992, 0040-1	199
1992, 0111-5	232
1992, 0729-34	80
1992, 0786-790	199
1992, 0909-11	203
1993, 0140-3	246
1993, 0302	199
1993, 0609-46	104
1993, 0651-2	175

1993, 0711-0713	187
1994, 0083-6	187
1994, 0551-2	224
1994, 0572	136
1994, 0768-73	232
1994, 0773	233
1994, 0810-58	247
1994, 1017-32	102
1994, 1069-70	154
1995, 0467-8	169
1995, 0517-31	188
1995, 0567-97	81
1995, 0727	188
1995, 0857	170
1996, 0109-11	102
1996, 0509-28	233
1996, 0701-2	188
1996, 0754-81	240
1996, 908-9	220
1996, 0909-10	199
1997, 0082-9	224
1997, 0113-0117	169
1997, 0192-4	204
1997, 0194-6	188
1997, 0223-7	170
1997, 0804	200
1997, 0875-85	248

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Halifax	215
<i>DTC</i>	168, 178, 213, 218, 273, 275
14, 1310	110
Articles fondamentaux	35
Bossuet	8
Gore	219
<i>Dublin</i>	
ARCIC II	231
méthodistes	239
Report	239
<i>Duchesne Louis, Mgr</i>	216
<i>Dulles Avery, s.j., card.</i>	38
<i>Dum maerenti animo</i>	195
<i>Dumont Christophe-Jean, o.p., Mgr</i>	50, 53, 111
<i>Duprey Pierre, M. Afr., Mgr</i>	131, 180
<i>DzB</i>	275
0696	28
0796	47
0801	49
0807	47
1646-1647	48
1677	48
<i>DzSchHü</i>	275
0250-0251	156
0251	157
0252	157

0252-0263	157
0301	156
0575	27
0792	27
0875	27
1314	28
1351	28
1617	28
2305	28
2429	28
2566	29
2567	29
2568	29
2885-8	214
2915-8	31
2997-9	209
3020	77
3043	77
3340	33
3802	44
3874	211
3881-3	53
4537-4538	76
4590-4606	222

---

## **E**

*Ecclesia catholica*

51, 69, 110

<i>Ecclesiam Dei</i>	35
<i>Ecclesiam suam</i>	64
<i>ecclésiologie</i>	182, 225
ARM	253
de communion	167
Églises des trois conciles	163
FLM	246, 247
orthodoxe	180
<i>Écossais</i>	
Léon XIII	33
<i>Écosse</i>	57
Léon XIII	210
<i>ECR</i>	
ABM	255
ARM	252
CMM	255
COE	131, 132, 136, 275
COE, pas membre du	133
Disciples du Christ	257
Église Catholique Romaine	275
Église russe	201
Églises des trois conciles	162
FLM	242, 246, 250
FLM / ARM	252, 254
panorthodoxie	176, 179, 188, 189, 196
Russes	200
unité pérenne	268
	9, 52, 68, 69, 72, 85, 95,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

dogmatiques	76
foi catholique	130
théologiques	165
Vatican II	92
<i>FPF</i>	141
<i>France</i>	
ECR / protestants	141
<i>Frère Roger</i>	39, 40
<i>frères dissidents</i>	210
<i>frères séparés</i>	55, 59, 65, 70, 71, 72, 74, 75, 91, 94, 99, 104, 119, 150, 270
d'Occident	209
occidentaux	109
<i>Frere Walter Howard</i>	218, 220
<i>Fribourg (CH)</i>	53
<i>Frost, 1982</i>	11, 12, 15, 21, 25, 196, 211, 245, 270, 275
<i>Frost, 1985</i>	66
<i>Frost Fr.</i>	216, 230, 271
<i>FUCI</i>	149
<i>funérailles</i>	
communicatio	119
Jean-Paul II	190, 200, 225
Paul VI	134
<i>Fykse Tveit Olav, pasteur</i>	19

---

## G

<i>Gardiner Robert H.</i>	16
<i>Gasparri Pietro, card.</i>	16, 109, 194, 216, 219, 274
<i>Gaudet Mater Ecclesia</i>	57
<i>Gazeau R.</i>	151
<i>Gazzada</i>	53
<i>Genève</i>	
1966	21
2004	136
COE	133
comité préparatoire du COE	18
Consistoire de l'Église	253
ECR / Moscou	199
familles confessionnelles	24
FLM	243, 248
Jean-Paul II	134
panorthodoxie	179
Paul VI	132
Rome	134
YMCA + YWCA	12
<i>génocide arménien</i>	148
<i>Géorgie</i>	
Église orthodoxe	176, 177, 180, 186, 207
<i>Géorgie (USA)</i>	
méthodistes	240
<i>Gethsemani</i>	

Disciples du Christ	258
<i>Gherardini Brunero, Mgr</i>	158
<i>Gibbons, card.</i>	33
<i>Girault René</i>	141
<i>Given the great distress</i>	159
<i>GMT</i>	275
1965-1966	132
1967	132
1968	132
1969	132
1970	133
1972	133
1976	134
1977	134
1979	134
1982	134
1984	135
1985	135
1987	135
1988	133
1990	135
1992	136
1993	136
1998	136
1999-2005	136
2004	136
2005	137
2006-2013	137

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Teoctist Arapas	204
Williams	224
<i>Jean XXIII</i>	26, 40, 41, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 82, 149, 176, 177, 221
1958.10.29	55
1958.12.23	55
1959.01.18	55
1959.11.29	56
1960.06.05	56
1960.12.02	221
1962.10.11	57, 82
1963.01.06	57
1963.05.11	58, 149
Athénagoras Ier	176, 177
Frère Roger	40
Geoffrey Fisher	221
orthodoxes	176
<i>Jérusalem</i>	178, 259
ARCIC II	233
arméniens	169
Église grecque-orthodoxe	140, 176, 184, 186
grecs melkites catholiques et orthodoxes	206
méthodistes	240
synode panorthodoxe	176
<i>Johannesburg</i>	
FLM	250

<i>Jone Héribert</i>	111
<i>Jones Spencer</i>	38
<i>Journet, 1962</i>	46, 145, 275
<i>Journet Charles, card.</i>	46, 114, 145, 275
<i>Justice et Paix</i>	136, 201
<i>Justice et Service</i>	22
<i>justification (doctrine)</i>	49, 50, 92, 230, 241, 243, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 262

---

## **K**

<i>Kappel am Albis</i>	
ARM	253
<i>Karéline Ier</i>	169
<i>Karéline II Nersissian</i>	170
<i>Karéline Sarkissian</i>	169, 170
<i>Kasper Walter, card.</i>	
1980	244
2000	249
2004	200
2004, Istanbul	190
2006	191
2007.11.23	94
2008	235
2008.07.30	234
Alexis II	200
anglicanisme	225

Athènes	205
CPUC	57
IARCCUM	225
méthodistes	241
Moscou	200, 201, 202
préface	3
Roumanie	204
<i>KEK</i>	207, 275
CCEE	139
<i>Kérala</i>	167
<i>Khodr Georges, Mgr</i>	206
<i>Khoren Ier Paroyan</i>	162, 169
<i>Kidd Beresford James</i>	219, 220
<i>Kilmartin E.-J., s.j.</i>	38
<i>Kirkpatrick Clifton (ARM)</i>	254
<i>Kloster Wenningsen</i>	
GMT	136
<i>Kobia Samuel, pasteur</i>	19, 137
<i>Koch Kurt, card.</i>	57, 81, 191
<i>König Franz, card.</i>	162
<i>Konstantinidis de Myre</i>	183
<i>Kottayam</i>	168
<i>Krause Christian, pasteur</i>	
<i>luthérien</i>	249, 250
<i>Kyrill, patriarche</i>	201, 202
Cassidy	199
Kasper	200

---

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

méthodistes	238, 240
<i>Nairobi Report</i>	240
<i>Naples</i>	
GMT	133
<i>naturalisme</i>	209
<i>Nell'alba</i>	69
<i>Nemi</i>	
FLM	243
SODEPAX	133
<i>Neminem vestrum</i>	98
<i>néo-pentecôtisme charismatique</i>	260
<i>nestoriens</i>	152
<i>Nestorius</i>	156, 174
<i>neuvaine de l'Ascension à la     Pentecôte</i>	34
<i>Neveu Bruno</i>	216
<i>Neveu Pie, Mgr</i>	111
<i>New Delhi</i>	15, 20
<i>Newry</i>	254
<i>Newton Keith, Mgr</i>	237
<i>New York</i>	95, 255
<i>Nichols Vincent, Mgr</i>	236
<i>Nicolas Corneanu du Banat</i>	203
<i>Nicosie</i>	140
<i>Niederaltaich</i>	53
<i>Nikodim</i>	196, 197
<i>Noko Ishmael, pasteur</i>	247
<i>Non mai forse</i>	51

<i>Norvège</i>	242
<i>Nostis qua praecipue</i>	149
<i>Nouveau Valamo</i>	184
<i>Nouvelle-Orléans</i>	
Disciples du Christ	258
<i>Novo millenio ineunte</i>	104

---

## O

<i>observateurs</i>	
catholiques	101
coptes orthodoxes, Vatican II	172
ECR / COE	20, 21, 22, 23, 131
ECR / méthodistes	238
moscovites, Vatican II	196
réformés	245
unitariens / Vatican II	25
Vatican II	57, 63, 64, 65
Vatican II	65
vieux-catholiques, Vatican II	263
<i>Ocáriz Fernando, Mgr</i>	94
<i>Ochoa</i>	17, 111, 121, 122, 151, 218
<i>Ochoa-Sanz Javier, c.m.f.</i>	276
<i>octave de prière pour l'unité</i>	38
<i>Odessa</i>	138

<i>Odessa</i>	
colloque ECR / Moscou	197
<i>OE</i>	65, 111, 276
<i>œcuménisme de la vie</i>	100
<i>œcuménisme non-catholique</i>	34
<i>œcuménisme spirituel</i>	26, 36, 37, 38, 39, 73, 99, 104, 267
<i>Oldham Joseph Houldsworth</i>	15
<i>Omnium in mentem</i>	123
<i>onction des malades</i>	171
CIC 83, can. 844	85, 112, 117, 167, 271
coptes	171
syriens orthodoxes	166
<i>Opole</i>	184
FLM	246, 247
<i>Optatissimae in una</i>	147
<i>OR</i>	276
<i>OR</i>	
1979.02.19-20	134
1979.02.28	134
1979.06.17	198
1999.05.10-11	204
<i>Oradea</i>	
méthodistes	240
<i>Ordinaire du lieu</i>	123, 124, 126
<i>Ordinal anglican</i>	216, 217, 229
<i>Ordinal Edwardien</i>	216

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1944.06.01	211
1945.11.21	211
1948.09.05	45
1949.12.23	51
1950.08.12	51
1952.07.07	195
1952.12.15	195
1952.12.24	195
1955.06.30	153
1956.06.29	195
œcuménisme spirituel	39
Documents pontificaux	274
indults aux ministres épiscopaliens	223
orientaux	151
protestantisme	211
Russie	195
trad. franç. des actes	273
Unitas	53
<i>Pie X, s.</i>	
1911.07.10	34
Atonement	38
Canadiens protestants	34
trad. franç. des actes	273
<i>Pimen</i>	197, 198
Jean-Paul II	197
Paul VI	197
<i>PIO</i>	150, 152, 192, 276

<i>PL</i>	71, 276
033, 0160	43
<i>plénitude</i>	9, 54, 58, 71, 81, 82, 89, 90, 97, 105, 267, 268
des moyens de salut	72, 75
<i>polémique</i>	8, 49, 84, 169, 183, 238
<i>Pologne</i>	151, 184, 264
Église orthodoxe	176, 177, 180
<i>Portal Fernand, s.m.</i>	215, 217, 218, 220
<i>Porto Alegre</i>	23
<i>Porvoo (concorde de)</i>	139
<i>Post duos menses</i>	65
<i>Potter Philip, pasteur</i>	19, 134
<i>Poupard Paul, card.</i>	274
<i>Praeclara gratulationis</i>	69, 146, 209, 210
<i>Prague</i>	
pentecôtistes	261
<i>Presbytériens</i>	
baptême valide	211
<i>présence réelle</i>	
ARCIC I	232
<i>Preus Robert David</i>	245
<i>prière en commun</i>	51, 73
<i>prière eucharistique</i>	119, 159
<i>prières liturgiques</i>	
communicatio	119
<i>primat</i>	
ARCIC II	234

<i>primauté</i>	35, 50, 80, 86, 90, 146, 171, 192, 218, 219, 223, 227
ABM	256
ARCIC I	231
méthodistes	238, 239
orthodoxes	180
<i>principes</i>	
doctrinaux	61
<i>procession du Saint-Esprit</i>	171
<i>Proche-Orient</i>	189
<i>Prodi Romano</i>	189
<i>Prof. de foi tridentine</i>	67
<i>profession de foi</i>	
anglicanisme	229
catholique	90
Confession d'Augsbourg	244
ECR / syrienne orthodoxe	165
GMT	134
Paul VI	74
Pierre Apôtre, s.	69
signée par un pape	156
unité	35, 68
Vaudois / Innocent III	27
<i>Pro Oriente</i>	162, 201, 203
<i>prosélytisme</i>	16, 105, 133, 162
<i>prosélytisme</i>	
ABM	256

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<i>Stricht, card.</i>	20
<i>Student Volunteer Movement</i>	12
<i>Stuttgart</i>	
GMT	
1971	133
<i>subsistit in</i>	67, 75, 76, 80, 89, 92, 97, 105
<i>SUC</i>	
25e anniversaire	100
1966	99
1967.05.14	99
1967, 1970, 1993	274
1970.01.07	115
1970.04.16	100
1972.06.01	115, 123
1973.06.22	260
1973.10.17	115, 123
1985.07.13	229
1986.06.17	223
1986.12.15	102
1987.07.21	138
1988.06.28	101
1990.08.17	136
ABM	255
ABU	138
Chambésy	181
COE	131
Constantinople	180

Discours des papes	61
Duprey	180
familles confessionnelles mondiales	24
FLM	254
Foi et Constitution	137
fondation	56
Hamer	114
intercommunion	115
intercommunions illicites	114
Jean XXIII	57
New Delhi	20
ordination des femmes	223
pentecôtistes	260
préhistoire	53
préparation du Concile	56
Secrétariat pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens	276
vieux-catholiques	264
<i>Successeur de Pierre</i>	16, 30, 36, 55, 67, 68, 75, 76, 79, 80, 86, 89, 92, 93, 105, 268. Voir aussi : pape
<i>succession apostolique</i>	79, 88, 89, 94, 160, 175, 184, 229
ARCIC I	232
orthodoxes	183
valide	93

<i>Suède</i>	242, 243, 244
ECR / luthériens	250
Fédération mondiale des étudiants chrétiens	12
<i>Suenens Léon-Joseph, card.</i>	221
<i>Suisse</i>	38, 39, 114
<i>Summo jugiter studio</i>	120
<i>Sunday schools</i>	17
<i>Superno Dei nutu</i>	56
<i>Suprema haec Sacra</i>	218
<i>Suprême Sacrée Congrégation     du Saint-Office</i>	276
<i>Sydney</i>	96
<i>Syllabus</i>	31, 276
15-18	31
<i>Symbole de Nicée-     Constantinople</i>	67
<i>Symbole des Apôtres</i>	67
<i>synchrétisme</i>	65
<i>synode de Diamper (1599)</i>	168
<i>Synode des Évêques sur     l'Eucharistie (2005)</i>	163, 201
<i>Synode épiscopal sur la Parole     de Dieu (2008)</i>	139, 192
<i>Synode général de l'Église     d'Angleterre</i>	222, 223, 227, 235
<i>Synode général panorthodoxe</i>	179
<i>synodes pan-orthodoxes</i>	176

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Table des matières

## Préface

## Introduction générale

## PREMIÈRE PARTIE

### L'œcuménisme avant Vatican II

Chapitre 1: Avant 1948

Chapitre 2 : Le Conseil œcuménique des Églises  
(COE)

*Les 9 assemblées plénières du COE (1948-  
2006)*

*Deux autres formes d'œcuménisme non-  
catholique*

Chapitre 3 : La doctrine catholique jusqu'à Pie XI

Chapitre 4 : L'œcuménisme spirituel

Chapitre 5 L'œcuménisme sous le Vénérable Pie  
XII (1939-1958)

Chapitre 6 : L'œcuménisme sous le Bienheureux  
Jean XXIII (1958-1963)

## DEUXIÈME PARTIE

### Principes catholiques sur l'œcuménisme à partir de Vatican II

Chapitre 7: L'œcuménisme sous le Serviteur de

Dieu Paul VI (1963-1978)

*Genèse de la doctrine de Vatican II*

*L'enseignement de Vatican II*

*La doctrine de Paul VI après Vatican II*

Chapitre 8 : L'œcuménisme sous le Bienheureux

Jean-Paul II (1978-2005)

Chapitre 9 : L'œcuménisme sous Sa Sainteté le

pape Benoît XVI (2005–)

Chapitre 10 : Directives pratiques générales

Chapitre 11 : La communion de vie et d'activité  
spirituelle

*Fondement de la communion : le baptême*

*Objet de la communion : des réalités  
spirituelles*

*Principes normatifs (CIC 83 et DO 1993)*

Chapitre 12 : Les mariages mixtes

*Avant Vatican II*

*Après Vatican II*

## **TROISIÈME PARTIE**

### **Dialogues catholiques avec des organisations œcuméniques**

Chapitre 13 : Avec divers organismes  
œcuméniques

*Le dialogue bilatéral ECR / COE*

*Dialogue multilatéral avec « Foi et  
Constitution »*

*Relations avec les Sociétés bibliques  
Dialogues au niveau continental ou  
régional*

**QUATRIÈME PARTIE**

**Dialogues catholiques avec l’Orient séparé**

Chapitre 14 : Les prodromes du dialogue oriental

Chapitre 15 : Avec les Églises « des deux  
Conciles »

Chapitre 16 : Avec les Églises « des trois  
Conciles »

*Avec les syriens orthodoxes*

*(ex-« jacobites »)*

*Avec les syro-malankars orthodoxes*

*Avec les malankars orthodoxes syriens*

*Avec les arméniens grégoriens*

*Avec les coptes orthodoxes*

Chapitre 17 : Avec le patriarcat œcuménique et la  
panorthodoxie

*Pendant le règne d’Athénagoras I<sup>er</sup> (1948-  
1972)*

*Pendant le règne de Dimitrios I<sup>er</sup> (1972-  
1991)*

*Pendant le règne de Bartholomaios I<sup>er</sup>  
(1991–)*

Chapitre 18 : Avec des Églises orthodoxes  
particulières

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*des Églises. L'apport du Groupe des Dombes 1937-1987*, Centurion, 1988.

96. Continué par une revue [annuelle] *L'Unité chrétienne*, Lyon.

97. Cf. BOYER, 1972, 3354.

98. D'où les « repentances » : on regrette les fautes contre l'unité qu'on a soi-même commises, et on se désolidarise de celles des chefs de sa propre communauté. Autre forme d'œcuménisme spirituel, l'offrande de sa vie par la B<sup>se</sup> Marie-Gabrielle de l'Unité (1914-1936), trappistine béatifiée par Jean-Paul II en 1983. Cf. *ORLF*, 2008.01.29.

99. Des orthodoxes (1932), le synode des Églises réformées de France (1936), des pasteurs suisses, allemands et nordiques, anglicans (1939), et le COE (1948). En 1963, les orthodoxes *de Grèce* s'y joignent pour la première fois.

100. PIE XII, 1942.05.13 : RM au monde pour son jubilé épiscopal ; *DP*, 127.

101. Cf. CHIRON Yves, *Frère Roger : 1915-2005 : fondateur de Taizé*, Perrin, 2008, 141 p.

102. *DC*, 1974, 68.

103. Date et forme de l'adhésion à l'Église des Fr. Roger et Max demeurent controversées.

104. Diverses autres communautés ont été fondées avec un but œcuménique, ou se sont beaucoup investies dans ce domaine (Grandchamp, Bose, les Focolari, Sant'Egidio, etc.).

105. Cf. GUITTON Jean (1901-1999), *Dialogue avec les précurseurs. Journal œcuménique 1922-1962*, Paris, Aubier-

Montaigne, 1962 [= GUITTON, 1962], 157-171.

106. PIE XII, 1943.06.29 : Lettre encycl. *Mystici corporis* ; AAS, 193-248 ; *DP*, 155-206.

107. Dont, de fait, il traite quasi exclusivement par la suite. Cf. AAS, 193.

108. AAS, 1943, 199 : « aliquid etiam concretum ac perspicibile ».

109. L'Église du Ciel et celle du Purgatoire, lesquelles sont pourtant aussi l'Église du Christ, ne sont pas visibles ni gouvernées par le pape et les évêques.

110. AAS, 200 ; *EP L'Église*, n° 1015.

111. *Reapse* signifie plutôt : « réellement » (par opposition à « *voto* », « en désir »).

112. Orig. lat. : AAS, 202.

113. Cf. le fameux texte de s. AUGUSTIN, *Epist.* XLIII, n° 1 : *PL* 33, 160, cité par s. THOMAS D'AQUIN, *Sum. theol.*, II-II, q. 11, a. 2, ad 3 : « Ceux qui, professant un dogme faux et corrompu, n'y adhèrent cependant pas dans un état d'esprit de pertinacité, surtout lorsque, loin d'avoir eu, par une orgueilleuse présomption, l'initiative de l'erreur, l'ayant héritée de parents qui en furent d'abord victimes, eux-mêmes cherchent ardemment la vérité, disposés à se rectifier quand ils l'auront trouvée : ceux-là ne doivent pas être considérés comme hérétiques ».

114. *DzSchHü* 3802 = AAS, 203.

115. Orig. lat. : AAS, 211. Cf. *EP, L'Église*, n° 1041.

116. Orig. lat. : AAS, 227. Cf. *EP, L'Église*, n° 1070.

117. Orig. lat. : AAS, 242-3 ; trad. franç. : *EP, L'Église*, n° 1103-4.

118. Cf. aussi PIE XII, 1948.09.05 : RM au Katholikentag de Mayence (1948) ; *DC*, 1438-9 : « Nous savons combien profonde est chez beaucoup de vos concitoyens, catholiques et non catholiques, l'aspiration vers l'unité dans la foi. Chez qui ce désir pourrait-il être plus vivement ressenti que chez le Vicaire du Christ ? Ces croyants séparés, l'Église les entoure d'une affection sincère, faisant des prières ardentes pour qu'ils reviennent à leur Mère, et Dieu sait que **beaucoup d'entre eux s'en trouvent éloignés sans aucune faute de leur part**. Si l'Église se montre inflexible à l'égard de tout ce qui pourrait éveiller même l'apparence d'un compromis, d'un accommodement de la foi catholique avec d'autres croyances religieuses, ou d'une confusion, elle agit ainsi parce qu'elle sait qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais qu'un seul dépôt absolument sûr de toute la vérité et de toutes les grâces apportées par le Christ, et que, suivant la volonté expresse de son divin Fondateur, elle est elle-même ce dépôt ».

119. SCSO, 1949.08.08 : Lettre à M<sup>gr</sup> Richard Cushing, archevêque de Boston ; trad. franç. : JOURNET, 1962, 1299-1303, avec la note. Nous sautons ici la 2<sup>e</sup> partie, disciplinaire, et l'introduction, purement circonstancielle.

120. Nous omettons ici le passage de *Mystici corporis* par nous cité plus haut et commençant par "Parmi les membres..."

121. La note renvoie à PIE IX, 1854.12.09 : Alloc. *Singulari quadam* ; *DzB* 1646s ; PIE IX, 1863.08.10 : Lettre *Quanto conficiamur*, aux év. d'Italie ; *DzB* 1677.

122. (Note 1 : Le Père Léonard Feeney s'étant néanmoins

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

DC, 897-912 + 972-983 : « Art. 135 : « Le Conseil a pour fonction de s'engager, par le moyen d'initiatives et d'activités opportunes, dans la tâche œcuménique de rétablir l'unité entre chrétiens. Art. 136 : § 1. Il veille à ce que soient mis en œuvre les décrets du Concile Vatican II concernant l'œcuménisme et en assure l'exécution. § 2. Il favorise les rencontres catholiques, nationales ou internationales, aptes à promouvoir l'unité des chrétiens, les met en relation et les coordonne, et suit leurs activités. § 3. Après avoir préalablement soumis les questions au Souverain Pontife, il s'occupe des relations avec les frères des Églises et Communautés ecclésiales qui ne sont pas encore en pleine communion avec l'Église catholique, et surtout promeut le dialogue et les conversations pour favoriser l'unité avec elles, en faisant appel à la collaboration d'experts compétents dans la doctrine théologique. Il désigne les observateurs catholiques pour les rencontres entre chrétiens et invite des observateurs d'autres Églises et Communautés ecclésiales aux rencontres catholiques, chaque fois que cela lui paraît opportun ».

227. Le § 2 ajoute : « Pour traiter des affaires de grande importance qui regardent les Églises séparées d'Orient, il doit d'abord consulter la Congrégation pour les Églises orientales ».

228. JEAN-PAUL II, 1989.02.01 : Alloc. ; DC, 318-9. Peut-être à la suite des documents insatisfaisants de l'ARCIC I & II.

229. JEAN-PAUL II, 1994.11.10 : Lettre apost. *Tertio millenio adveniente* ; DC, 1994, 1017-32. Cf. JEAN-PAUL II, 1995.11.17 : Discours au CPUC (DC, 1996, 109-11), qui travaille sur *La dimension œcuménique dans la formation de ceux qui travaillent dans le ministère pastoral*. Texte sur vatican.va et DC, 1998, 455-64. Probablement préparé par SUC, 1986.12.15 : Circulaire aux Conférences épiscopales ; DC,

1988, 17-9.

230. JEAN-PAUL II, 1999.09.01 : Alloc. ; trad. : vatican.va (nous corrigeons un italianisme).

231. Cf. JEAN-PAUL II, 2000.01.18 : Homélie à l'ouverture de la Porte Sainte ; *DC*, 106.

232. CTI, 1999.12 : Document *Memory and Reconciliation : The Church and the Faults of the Past* ; trad. franç. : *DC*, 2000, 271-291 ; cf. vatican.va.

233. Texte : *DC*, 2000, 326-8.

234. JEAN-PAUL II, 2000.03.12 : Homélie ; *DC*, 328-32.

235. Texte franç. : *DC*, 2000, 324-5.

236. JEAN-PAUL II, 2000.05.07 : Homélie ; *DC*, 501-3.

237. JEAN-PAUL II, 2001.01.06 : Lettre apost. *Novo millennio ineunte*, à tous les catholiques ; *DC*, 85. Le § 48 concerne davantage le futur de l'œcuménisme. Notre 3<sup>e</sup> livre reviendra sur les §§ 54-56. Cf. aussi JEAN-PAUL II, 2004.11.13 : Homélie sur l'œcuménisme spirituel pour les 40 ans d'*UR* ; *DC*, 1054-6 ; *ORLF*, 2004.11.23, 7.

238. CPUC, 1993.03.25 : Directoire *La recherche de l'unité* pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme [= *DO*, 1993] ; *DC*, 609-46. JEAN-PAUL II l'a approuvé, confirmé de son autorité, et en a ordonné la publication ; il le rappellera dans *Ut unum sint*.

239. SUC, *Service d'Information*, 29, 1975, p. 8-34.

240. Il s'agit du péril de mort, de la persécution et de l'incarcération. Les conférences épiscopales ont pris diverses décisions. Cf. par exemple *Ir*, 1983, 269-272 et *DC*, 1983, 368-

369.

241. RUYSSSEN, 2008. Cf. aussi *Ir*, 1999/3-4, 365-434 ; et 435-51.

242. RUYSSSEN, 2008, 26.

243. Cf. *Codex Iuris Canonici Pii X P.M. iussu digestus, Benedicti Papae XV auctoritate promulgatus, ... ab Emo Petro card. GASPARRI auctus*, Romae, Typis Pol. Vat., 1917, 777 p.

244. C'était aussi le cas de SCSO, 1949.12.20 : Instruction *Ecclesia catholica*.

245. BRIDE A., art. « Communicatio in sacris », *Cath* 2 (1949), 1370. Cf. *DTC* 14 (1939), 1310-1. Cf. aussi SCSO, 1940.12.24 : Lettre au card. Van Roey sur les cérémonies protestantes imposées par l'Occupant dans des églises catholiques ; BP 2, 271 ; et *DP*, 1940, 394-5.

246. DUMONT Chr., art. « Inter-communion », *Cath* 5 (1962), 1875.

247. SCSO, 1941.10.29/11.15 : Réponse (restrictive, mais avec une certaine ouverture) au Visiteur apost. pour les ukrainiens en Allemagne, sur la « communicatio in sacris » avec les schismatiques, surtout mourants (OCHOA, I, n° 1648). Cette réponse permet de donner les sacrements aux « schismatiques de bonne foi » mourants, pourvu qu'ils aient rejeté au moins implicitement leurs erreurs. S'ils ont perdu conscience, on peut les leur donner sous condition, en supposant qu'ils auraient au moins implicitement rejeté leurs erreurs. Par ailleurs, la législation permettait aux catholiques à l'article de la mort de recevoir dans certaines conditions l'absolution d'un prêtre (validement ordonné) même hérétique.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

inaugurés en juil. 1907 sous la présidence de M<sup>gr</sup> André Szeptyckij. Cf. aussi JEAN XXIII, 1963.05.11 : Lettre apost. *Magnifici eventus*, aux évêques slaves ; DC, 709.

362. *Ibid.*, BP (1922-1939), 2, 164. Il stigmatise ensuite le socialisme et le communisme.

363. PIE XI, 1927.01.10 : *Ir*, 3 (1927), 20.

364. PIE XI, 1927.03.24 : *Discorsi di Pio XI*, 1, 689-91.

365. PIE XI, 1924.03.21 : Bref *Equidem verba*, à l'Abbé primat O.S.B., DC, 1925/2, 754, nt 2.

366. Sur Beauduin, initiateur aussi du mouvement liturgique, et fondateur de la revue *Questions liturgiques et paroissiales*, la littérature est trop ample pour être même ébauchée ici. Mentionnons seulement : MORTIAU Jacques & LOONBEEK Raymond, *Dom Lambert Beauduin, visionnaire et précurseur. Un moine au cœur libre (1873-1960)*, Paris, Cerf / Chevetogne, 2007.

367. S.C. ORIENTALE, 1927.07.04 : Décret *Sacrae huic Congregationi* ; OCHOA, I, n° 769. En 1990, le S.-Siège érigea Chevetogne en abbaye. Cf. *Ir*, 1990, 549.

368. Cf. GAZEAU R., art. « Amay », in *Cath* 1 (1948), 406-7.

369. Dom Lambert sera néanmoins au bout de trois ans « démissionné » de ses fonctions, et exilé de sa fondation pendant 23 ans, suite à *Mortalium animos*, et aussi à des incompréhensions venant de M<sup>gr</sup> Michel d'Herbigny, S.J.

370. S.C. ORIENTALE, 1931.01.06 : Décret *Quanta laude* ; BP 7, 326-31.

371. PIE XI, 1933.01.06 : Lettre *Laeto jucundoque* ; BP 9, 21-4.

372. PIE XI, 1933.03.13 : Alloc. consistoriale *Iterum vos* ; BP 9, 95.

373. PIE XII, 1944.04.09 : Encycl. *Orientalis Ecclesiae* ; ici DP, 62, 66, 66-67, 70, 71-2. Idées similaires dans PIE XII, 1955.06.30 : Lettre *Alacre studium* ; à l'archimandrite (= abbé) de Grottaferrata ; DC, 1056.

374. Cf. JEAN-PAUL II, 1984.11.08 : Alloc. ; DC, 1984, 1165-6.

375. JEAN-PAUL II, 1984.11.11 & DINKHA IV : Déclaration christologique commune ; orig. ang. : AAS, 1995, 685-687 ; trad. franç. : DC, 1994, 1069-70.

376. L'orig. ang. (EV, 14, n° 1823 = AAS, 686) porte « one and another ». Mais l'anglais ne distingue pas entre le féminin et le masculin. Ici, avec vatican.va, nous corrigeons la DC, qui se lit : « une autre et une autre » (au féminin), or il faut certainement lire : « un autre et un autre », au masculin (sous-entendu « sujet »). Ce que confirme la traduction italienne de l'OR : « un altro e un altro ». D'ailleurs, il n'est pas question, bien entendu, de comprendre que la divinité et l'humanité ne seraient pas autres entre elles : leur distinction dans le Christ est *de foi* en vertu de Chalcédoine. *Ir*, 1994, 483 lit : « un autre et un autre ».

377. Ici encore, nous avons corrigé la trad. de la DC (« sans principe »). Or, le mot orig. ang. (« *beginning* ») signifie « commencement ». La Déclaration christologique ne veut évidemment pas *nier* que le Père soit *principe* du Fils, ce qu'elle vient au contraire *d'affirmer* équivalement. Elle veut nier, contre Arius, que le Verbe ait eu un *commencement* (*chronologique*).

378. Nous ignorons si les autres restes de l'Église nestorienne ont souscrit à cette Déclaration.

379. *DzSchHü* 301.

380. Le *Denzinger* fournit la liste *des* documents lus au Concile d'Éphèse (avec des détails sur leur valeur). Nous nous occupons ici de la 2<sup>e</sup> lettre de s. Cyrille d'Alexandrie à Nestorius, lue au Concile *et approuvée par lui* (*DzSchHü* 250-251) : « [...] C'est ainsi qu'ils [*les saints pères*] se sont enhardis à nommer la sainte Vierge Mère de Dieu (????????), non que la nature du Verbe ou sa divinité ait reçu le début de son existence à partir de la sainte Vierge, mais parce qu'a été engendré d'elle son saint corps animé d'une âme raisonnable, corps auquel le Verbe s'est uni selon l'hypostase et pour cette raison est dit avoir été engendré selon la chair » (*DzSchHü* 251). On le constate donc, si le Concile définit au moins implicitement que les Pères de l'Église *ont eu raison* d'appeler la Vierge « Mère de Dieu », et donc qu'on doit reconnaître cette appellation comme légitime (ce que nie Nestorius dans le texte cité en *DzSchHü* 251 d : « Mère du Christ **et non** Mère de Dieu »), en revanche, il n'exige pas sous peine d'anathème qu'on **use** nécessairement de cette appellation, et d'aucune autre, même équivalente. Les 12 anathèmes de Cyrille (*DzSchHü* 252-263), joints à la lettre du concile d'Alexandrie à Nestorius, dite aussi 3<sup>e</sup> lettre de Cyrille à Nestorius, ont été *lus* dans l'assemblée ; cependant on n'a aucune preuve que les anathèmes, aient été *approuvés et définis* par ce Concile ; ils furent remis directement à Nestorius. Voici maintenant le texte du 1<sup>er</sup> anathématisme : « 1. Si quelqu'un ne confesse pas que l'Emmanuel est Dieu en vérité et que pour cette raison la sainte Vierge est Mère de Dieu (car elle a engendré charnellement le Verbe de Dieu fait chair), qu'il soit anathème » (*DzSchHü* 252) ; la Déclaration de 1994 confesse cette maternité divine.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

518. COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE POUR LE DIALOGUE THÉOLOGIQUE ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET L'ÉGLISE ORTHODOXE, 1993.06.23 : Déclaration dite « de Balamand », destinée à être soumise aux autorités ; *DC*, 711-3.

519. *Ir*, 1993, 451-74 ne tait pas cet aspect, dans un article d'histoire neutre, au titre piquant : HANNICK Chr., *Annexions et reconquêtes byzantines : Peut-on parler d'“uniatisme” byzantin ?*

520. Trad. franç. : *DC*, 1994, 83-6.

521. JEAN-PAUL II, 1995.05.02 : Lettre apost. *Orientale Lumen* ; *DC*, 517-31.

522. Mais dans son homélie il accuse implicitement son hôte d'hérésie : cela jette un froid dans l'assistance. L'auteur des présentes lignes fut personnellement témoin direct du fait. Le texte écrit (cf. *Ir*, 1995, 235) a quelque peu édulcoré une phrase plus abrupte du texte oral.

523. JEAN-PAUL II, 1995.06.29 & BARTHOLOMAIOS I<sup>er</sup> ; *DC*, 1995, 727-35.

524. Cf. JEAN-PAUL II, 1996.06.29 : Alloc. ; *DC*, 701-2.

525. Orig. franç. : *DC*, 1997, 194-196.

526. La panorthodoxie fait de son côté des progrès : « L'Église orthodoxe compte en France, selon les estimations, entre 150 000 et 200 000 fidèles et une centaine de paroisses, communautés et monastères, répartis en différents diocèses, formés à l'origine selon des critères ethniques et dépendant de patriarcats situés en Europe orientale ou au Proche-Orient. Succédant au Comité interépiscopal orthodoxe, créé dès 1967 [...], une Assemblée des évêques orthodoxes de France a été

instaurée en 1997. [...] En sont membres tous les évêques orthodoxes canoniques résidant en France [ceux dépendant de Constantinople, de Moscou, de Belgrade, de Bucarest] » (*Ir*, 1999/1-2, 217).

527. Cf. JEAN-PAUL II, 1998.06.28-29 : Alloc. ; *Ir*, 296-8.

528. JEAN-PAUL II, 1999.05.20 : *DC*, 601-2.

529. JEAN-PAUL II, 1999.06.28 : Alloc. ; *DC*, 1999, 712-3. Hélas ! la réunion de la commission mixte prévue pour juin à Baltimore (USA) a dû être ajournée à cause de la guerre des Balkans.

530. JEAN-PAUL II, 1999.11.24 : Lettre *La fête de s. André* ; *DC*, 1070-1. Les porteurs de cette lettre rencontrent à Istanbul la commission synodale orthodoxe pour le dialogue avec l'ECR.

531. Cf. JEAN-PAUL II, 2000.02.26 : Homélie ; *AAS*, 397-401 ; cf. *DC*, 264-8.

532. Trad. franç. du communiqué : *DC*, 2000, 796.

533. Cf. JEAN-PAUL II, 2002.06.10 & BARTHOLOMAIOS I<sup>er</sup> : *ORLF*, 2003.06.17, 3.

534. Les précédents congrès portaient sur Mer Égée, Mer Noire, Danube et Adriatique.

535. JEAN-PAUL II, 2003.05.27 : Message ; trad. franç. : *DC*, 739-40.

536. Au demeurant condamné par le pape de l'époque.

537. Textes dans : *DC*, 2004, 539-542.

538. Textes : *DC*, 2004, 710-21 et *ORLF*, 2004.07.06, 1-6. Cf. JEAN-PAUL II, 2004.07.01 & BARTHOLOMAIOS I<sup>er</sup> :

Déclaration ; *DI*, n° 1385\* ; et vatican.va.

539. Cf. JEAN-PAUL II, 2004.11.27 : Message ; *DC*, 2005, 11-13. Cf. aussi vatican.va.

540. BENOÎT XVI, 2005.06.30 : Alloc. ; *DC*, 737-9.

541. Seule absente : l'Église orthodoxe d'Albanie, pour des raisons techniques.

542. Cf. BENOÎT XVI, 2005.11.26 : *DC*, 2006, 9.

543. Cf. *DC*, 2006, 65 ; *ORLF*, 2005.12.20, 2 ; et 2006.01.31, 8.

544. BENOÎT XVI, 2006.06.29 : Alloc. ; *AAS*, 523-4.

545. BENOÎT XVI, 2006.07.06 : Lettre ; *DC*, 753-4.

546. Seule la Bulgarie est absente, pour raisons pratiques.

547. Remplacé en 2010 aussi dans cette fonction par le card. Kurt KOCH.

548. Cf. BENOÎT XVI, 2006.11.29-30 : Alloc. & homélies ; *DC*, 2007, 18-26 ; Déclaration *Voici le jour* ; *AAS*, 921-924 ; vatican.va.

549. BENOÎT XVI, 2006.12.01 : Homélie ; *DC*, 2007, 28-30.

550. Moscou s'est néanmoins fait excuser.

551. Cf. *DC*, 2007, 1117-1125 et vatican.va. Voir aussi *ORLF*, 2007.11.13, 8.

552. Cf. *ORLF*, 2008.04.01, 9.

553. Cf. BENOÎT XVI, 2008.06.29 : Discours et homélies ; *ORLF*, 2008.07.08, 3-5.

554. Le patriarche a annoncé en septembre 2010 son intention

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

820. Rome, 2000 ; Buenos Aires, 2001 ; Rome, 2003 ; Washington D.C., 2004.

821. Cf. RADANO John A., *Les relations entre catholiques et baptistes*, ORLF, 2007.03.13, 10.

822. Il est d'ailleurs encore signalé dans le récent article « Seventh Day Adventist Church » de Wikipedia, tout comme, d'ailleurs, le fait que le caractère « sectaire » (au sens du XX<sup>e</sup> siècle, cette fois) est encore discuté. Il est vrai que l'article correspondant de Wikipedia en français annonce que les SDA ne sont pas millénaristes. Mais il s'agit peut-être là d'une particularité européenne. Nous avons vérifié en Californie ce que nous affirmions dans notre premier livre.

823. *Ir*, 1981, 499.

824. Texte : *EO* 1, n° 1058-1126.

825. *DC*, 1983, 325-9.

826. *Ir*, 1987, 62.

827. Pour plus de détails, cf. notre 1<sup>er</sup> livre. Notons simplement ici que le terme recouvre, pour certains (par exemple Wikipédia, art. « évangélisme »), des dénominations aussi diverses que le baptisme, le mennonisme, l'adventisme, le méthodisme, le pentecôtisme, les Assemblées de Frères, parce que ces confessions ont en commun l'aspect « revival » et le piétisme.

828. À Londres, en 1951, a démarré une *World Evangelical Alliance*, dont l'*Evangelical Alliance* de Londres, née en 1846, en déclin, fut l'une des fondatrices. Cette *Alliance évangélique mondiale*, siégeant à Vancouver, se réunit tous les 4 ans, et revendique plus de 400 000 000 d'adhérents dans 128 pays.

829. Paul VI, lors de son pèlerinage en Terre Sainte, en 1964, a décidé de créer un Institut Œcuménique *Mysterium Salutis* à Tantur, près de Jérusalem. Le Conseil académique en a été constitué le 23 décembre 1965, et l'Institut a été inauguré le 24 septembre 1972.

830. Dès la fin de la session, le 22 juin, le SUC publie un bilan provisoire ; *DC*, 1974, 583-6.

831. Trad. franç. : *DC*, 1976, 983-7.

832. PAUL VI, 1976.05.29 : Alloc. Détails : *Ir*, 359-62 ; *DC*, 619.

833. Communiqué : *DC*, 1978, 265.

834. *DC*, 1985, 1037-45.

835. Détails : *Ir*, 1986, 510-511. Communiqué : *DC*, 1986, 827-8.

836. *Devenir chrétien: Perspectives tirées des Écritures et des Écrits patristiques. Quelques réflexions actuelles (1998-2006), Rapport de la cinquième phase du Dialogue international entre des Églises et des responsables pentecôtistes classiques et l'Église catholique (1998-2006)*, disponible sur [vatican.va](http://vatican.va).

837. CONGAR Y., art. « Évêques (en dehors du catholicisme) », *Cath* 4 (1954), 825.

838. Cf. *DC*, 1964, 186 et 533-4. Le message est respectueux, mais assez « passe-partout ».

839. Trad. franç. : *DC*, 1967, 24-6. (Texte signé seulement des membres de la commission).

840. Trad. franç. : *DC*, 1967, 19-22.

841. Cf. *Ir*, 1966, 547. Lettre du card. BEA en trad. franç. : *DC*, 1967, 23.

842. Cf. *ORLF*, 2005.03.22, 7, et 2006.05.02, 8.

843. En avr. 1999 a par ailleurs été signé en Pologne un accord de reconnaissance réciproque du baptême par les Églises catholique, luthérienne, mariavite, méthodiste, orthodoxe, réformée et vieille-catholique. Texte : *Ir*, 2000, 198-200.

844. FROST, 1982, 1503.

845. Et même parfois conservés avec des accents mis sur une donnée authentique qu'on n'a pas toujours mis à un tel point dans l'Église catholique.

846. Comme éclaircissements, on doit consulter aussi : FROST Fr., *L'Église se trompe-t-elle depuis Vatican II ?*, Préf. Bagnard Guy, M<sup>gr</sup>, Salvator, 2007, 286 p. ; MOREROD Charles, O.P. (alors secrétaire de la Commission théologique internationale), *Tradition et unité des chrétiens : le dogme comme condition de possibilité de l'œcuménisme*, Paris, Parole et silence, 2005, 248 p.

847. Cf. BENOÎT XVI, 2010.11.19 : Alloc. au CPUC ; *AAS*, 2010, 906-908.

848. Orig. lat. : *AAS*, 1966, 929-46 ; lat.-franç. : Centurion-Vatican II, 670-90 ; ALBERIGO, 1994, 2030-51 (la meilleure éd.) ; trad. franç. : *DC*, 1966, 97-110.

849. 1. Dialogues internationaux (1931-1984) ; 2. Dialogues locaux (1965-1987) ; 3. Dialogues internationaux (1985-1994) ; 4. Dialogues locaux (1988-1994). Inclus dans le CD : *Magistra III* [1996], Bologna, Centro Editoriale Dehoniano / Padova, Unitelm, <sup>3</sup>1996, avec par ailleurs *EV* (vol. 1-13), *l'Enchiridion*

*della CEI* (= Conférence épiscopale italienne), et la Bible en italien de la CEI.

850. Cf. *Cath* 6 (1967), 86-87 et *DHGE* 25 (1995), 1481-2.

851. *AAS*, 1965, 5-71 + 72-75 ; *DC*, 1965, 72-73.

852. *AAS*, 1965, 76-89 ; *DC*, 1964, 1649-58.

853. Nous citons la 1<sup>ère</sup> éd. Louvain, E. Warny (*Bibliotheca ephemeridum theologicarum Lovaniensium* ; 8), 1955, 260 p.

854. *AAS*, 1965, 90-112 ; *DC*, 1964, 1615-30.